



**EHESP**

---

**Ingénieur d'études sanitaires**

Promotion : **2018**

Date du Jury : **Décembre 2018**

---

**Amélioration de la qualité de l'air  
intérieur en Ile de France  
« Informer et sensibiliser les  
professionnels de santé à la qualité de  
l'air intérieur »**

---

**Carla ALENDOURO SILVA**



---

# Remerciements

---

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à mes référents professionnels, Madame Pascale GIRY, pour m'avoir accueilli dans son service et pour la confiance qu'elle m'a accordée en me confiant ce sujet de stage, et Madame Julie JAN, pour m'avoir accompagné tout au long de cette mission. Je souhaite à cette dernière bon courage pour la gestion de la cellule jusqu'à mon arrivée prochaine.

Je remercie Monsieur Olivier BLANCHARD, mon référent pédagogique de l'école des hautes études en santé publique, pour son suivi méthodologique, ses conseils et sa disponibilité.

Je tiens également à remercier Madame Adeline FLOCH-BARNEAUD, responsable de la formation d'ingénieur d'études sanitaires, pour son travail d'encadrement ainsi que pour sa bienveillance.

Je remercie le Docteur Jean DUCOS, Médecin conseil à l'agence régionale de santé d'Ile-de-France, pour sa disponibilité, ses conseils, son investissement et pour m'avoir mis en contact avec des personnes ressources, essentielles à la bonne exécution de cette action.

Je remercie tous les acteurs sollicités au cours de cette mission pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour l'honnêteté de leurs réponses.

Je remercie Madame Laure POUYADE et Monsieur Stéphane CAZIMAJOU, mes collègues de bureaux, pour leur gentillesse, leur bonne humeur et les heureux moments partagés.

Enfin, j'aimerais remercier l'ensemble de l'équipe santé environnement de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France pour la chaleur de leur accueil.





---

# Sommaire

---

Introduction .....	1
1 Le contexte .....	3
1.1 Effets sanitaires .....	3
1.2 Politiques publiques et mesures réglementaires .....	4
1.3 Enjeux et objectifs .....	5
2 Méthodologie .....	7
2.1 Déroulement de l'étude .....	7
2.2 Recherche d'informations .....	7
2.2.1 Étude bibliographique .....	7
2.2.2 Étude des candidatures pour les appels à projets du PRSE 3 .....	7
2.2.3 Recensement des personnes et structures à contacter .....	7
2.3 Mise en place des entretiens .....	8
2.4 Rédaction du rapport .....	8
2.5 Les difficultés rencontrées et les limites .....	8
3 Etat des lieux concernant la formation des professionnels de santé à la QAI .....	9
3.1 Les actions à l'échelle du territoire métropolitain .....	9
3.1.1 Les actions du Ministère des solidarités et de la santé .....	9
3.1.2 Les actions mises en œuvre par les ARS .....	11
3.2 Les actions en région Ile-de-France .....	13
3.2.1 Un réseau de conseillers en environnement intérieur .....	13
3.2.2 Les actions d'information et de sensibilisation financées par le PRSE .....	14
3.2.3 L'éducation thérapeutique du patient : ETP .....	16
4 Proposition pour une stratégie d'information et de sensibilisation des professionnels de santé à la QAI en Ile-de-France .....	17
4.1 Les professionnels de santé .....	17
4.1.1 Quels professionnels de santé est-il nécessaire de former en priorité ? .....	17
4.1.2 La formation des professionnels de santé .....	17
4.2 Bilan des actions en Ile-de-France .....	18
4.3 Définition des besoins .....	18

4.4	Proposition d'un plan d'action.....	18
4.4.1	Proposition d'une stratégie d'action .....	18
4.4.2	Présentation détaillée des actions proposées .....	20
4.4.3	Critères et calendrier de mise en œuvre de la stratégie de formation .....	22
	Conclusion .....	27
	Bibliographie .....	I
	Liste des annexes .....	II

---

## Liste des sigles utilisés

---

ANSES :	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APPA :	Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique
ARS :	Agence Régionale de Santé
CIRC :	Centre International de Recherche sur le Cancer
CEI :	Conseiller en Environnement Intérieur
CHU :	Centre Hospitalier Universitaire
COV :	Composé Organique Volatil
COSV :	Composé Organique Semi-Volatil
DGS :	Direction générale de la santé
DPC :	Développement Professionnel Continu
ERP :	Etablissement Recevant du Public
ESPER :	Ecole du Souffle Paris Est Réunis (association)
FEDER :	Fond Européen de Développement Régional
HAS :	Haute Autorité de Santé
HCSP :	Haut Conseil de Santé Publique
IGAS :	Inspection Générale des Affaires Sociales
IMSE :	Initiative médicale en santé environnement (association)
INSERM :	Institut national de la santé et de la recherche médicale
OQAI :	Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur
PNSE :	Plan National Santé Environnement
PRSE :	Plan Régional Santé Environnement
QAI :	Qualité de l'Air Intérieur
RESE :	Réseau d'échanges en santé environnementale
SCHER :	Comité scientifique des risques en santé environnement de la Commission Européenne
SQAIE :	Santé Qualité de l'Air Intérieur Environnement (conférence)
SNS :	Stratégie Nationale de Santé
UPEC :	Université Paris-Créteil Est
URPS :	Unions Régionales de Professionnels de Santé
UTEP :	Unité Transversale d'Education du Patient (CHU de Melun)
VGAI :	Valeur Guide pour l'Air Intérieur
WECF :	Women in Europe for a Common Future (organisation non gouvernementale)



## Introduction

La lutte contre le gaspillage énergétique commencée après la crise pétrolière des années 70, l'évolution des normes en matière de construction et de développement de matériaux toujours plus performants ont conduit à l'amélioration de l'isolation des bâtiments avec parfois une incidence sur le confinement et la qualité de l'air.

Aujourd'hui, on peut retrouver jusqu'à 900 composés différents dans l'air intérieur pouvant avoir un impact sur la santé [13]. C'est notamment le cas des composés organiques volatils (COV) qui pour certains présentent des effets cancérigènes [12]. Des polluants peuvent également induire des effets immunotoxiques, neurotoxiques, et reprotoxiques et certains sont irritants, notamment pour les voies respiratoires [8]. De plus, des études mettent en évidence un lien de cause à effets entre la qualité de l'air intérieur et la prévalence de l'asthme [9].

En France, on estime à 19 milliards d'euros le coût de la mauvaise qualité de l'air intérieur, dont 1 milliard pour le remboursement des médicaments anti-asthmatiques [3]. La qualité de l'air intérieur fait donc l'objet d'une vigilance particulière notamment par l'adoption d'un plan d'action sur la qualité de l'air intérieur en 2013, qui est décliné au sein des plans régionaux santé environnement.

Afin d'accroître la maîtrise des facteurs environnementaux agissant sur l'asthme et les allergies, le 3<sup>ème</sup> plan régional santé environnement d'Ile-de-France prévoit la formation des professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur (sous action 4.3-3). Cette action participe à la prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans le diagnostic des pathologies respiratoires et allergiques et incite à la prévention.

Le présent travail aborde la mise en place de la sous actions 4.3-3 du PRSE 3 d'Ile-de-France et propose une stratégie pour la formation des professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur. D'abord, le contexte de l'étude aborde les effets sanitaires de la qualité de l'air, la gestion du risque et les enjeux. Puis, la méthodologie est expliquée. Par ailleurs, l'état des lieux des actions de formation permet de proposer une stratégie visant à informer et sensibiliser les professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur.



# 1 Le contexte

## 1.1 Effets sanitaires

Le logement est souvent considéré comme un « cocoon », lieu de sûreté protégeant des pollutions provenant de l'extérieur. Or, dans l'environnement intérieur, les individus sont exposés à de nombreux agents physiques, chimiques et microbiologiques. Selon le rapport d'évaluation des risques sanitaires liés à l'air intérieur du Comité scientifique des risques en santé environnement de la Commission Européenne (SCHER), l'air intérieur peut contenir jusqu'à 900 éléments différents ayant un impact sur la santé [13].

Les polluants présents dans l'air intérieur ont quatre origines : l'émission de polluants par les matériaux présents dans les locaux, les émissions de polluants provenant de l'activité des occupants, le transfert de polluants de l'air extérieur vers l'air intérieur et les émissions provenant de la nature géologique des sols (émission de radon) [8]. La qualité de l'air intérieur (QAI) est également affectée par une mauvaise ventilation, la présence d'humidité et/ou de moisissures et un mauvais confort thermique [8].

Depuis 2001, l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) est chargé de mener des campagnes de mesures afin d'évaluer l'exposition de la population française aux polluants de l'air intérieur. D'après ses travaux, il ressort que les français sont notamment exposés à des composés organiques volatils (COV) comme le benzène mais également à des aldéhydes, des éthers de glycol, des particules inertes, des aérocontaminants biologiques (bactéries, champignons et allergènes d'animaux) et des oxydes de carbone (CO et CO<sub>2</sub>) [11].

En ce qui concerne les polluants de l'air intérieur, l'inhalation est considérée comme la voie d'exposition prépondérante [8]. Cependant, l'ingestion de composés organiques semis-volatils (COSV) n'est pas à négliger, notamment pour les enfants en bas âge qui sont au contact du sol et portent fréquemment les mains et les objets à la bouche.

Les pathologies associées à une mauvaise qualité de l'air intérieur sont nombreuses et variées, mais les pathologies respiratoires sont les plus couramment signalées (rhinites, bronchites, asthme, etc.). Ces pathologies sont en général provoquées par l'exposition à des allergènes biologiques [8], cependant il a été également démontré un lien entre les polluants chimiques de l'air intérieur et l'asthme de l'adulte [9].

Bien que les polluants chimiques soient en général présents dans l'air intérieur à de faibles concentrations, les français passent environ 90% de leur temps journalier dans des espaces clos et 67% dans leur logement [7][3], l'exposition aux polluants est donc de longue durée. L'exposition chronique aux polluants de l'air intérieur peut provoquer l'apparition de pathologies neurologiques, cardiovasculaires et favoriser le développement de cancers. Le benzène et le formaldéhyde par exemple sont classés « cancérogènes certains » chez l'homme par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) [8] [12].

Des expositions à court terme à des concentrations élevées de polluants peuvent être à l'origine de l'apparition de symptômes d'irritations de la peau, des muqueuses et du tractus respiratoire (COV et aldéhydes) mais peut également provoquer des nausées ou des céphalées et même le décès en cas d'intoxication au monoxyde de carbone [12].

Seuls les effets sur la santé de certains polluants sont connus. La présence d'une pollution multiple dans l'air intérieur demande l'étude des effets combinés des polluants sur la santé [5] [8] [9].

## 1.2 Politiques publiques et mesures réglementaires

La QAI est devenue une préoccupation sanitaire de premier ordre depuis les années 2000. Le premier Plan National Santé Environnement (PNSE) de 2004 - 2008 affirmait déjà la volonté d'approfondir les connaissances concernant les conséquences de la QAI sur la santé publique [3]. Cette volonté est confortée dans le cadre du Grenelle de l'environnement<sup>1</sup> et du second PNSE de 2009 - 2013 [3].

En matière de QAI, le troisième PNSE de 2015 - 2019 renvoie directement au Plan d'Action sur la Qualité de l'Air Intérieur de 2013, qui est lui-même décliné spécifiquement dans les Plans Régionaux Santé Environnement (PRSE).

Des dispositifs réglementaires ont été pris concernant la mise en place d'un étiquetage des émissions des polluants de construction et de décoration (décret du 23 mars 2011 et arrêté du 19 avril 2011) et la mise en œuvre d'un dispositif de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (ERP) accueillant des populations sensibles ou exposées sur de longues périodes comme les crèches et les écoles<sup>2</sup> [1].

---

<sup>1</sup> Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, articles 37 et 40 et Loi N° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, article 180

<sup>2</sup> Décret du 5 janvier 2012 modifié par le décret du 17 août 2015



Les pouvoirs publics ont élaboré des valeurs de gestion (ou valeurs repères) de la qualité de l'air pour certains polluants<sup>3</sup>. Le dépassement de ces valeurs dans le cadre de la surveillance de la QAI dans les ERP implique la mise en place d'actions visant à améliorer la QAI. Ces valeurs se basent sur les valeurs guides de l'air intérieur (VGAI) élaborées par l'ANSES<sup>4</sup>. Les VGAI sont des concentrations de polluants pour lequel aucun effet sanitaire n'est observé [12].

Afin de répondre aux besoins d'information concernant l'exposition aux polluants de l'air intérieur et leur maîtrise, la profession de conseiller en environnement intérieur (CEI) a été créée en 1991 à l'initiative du CHU de Strasbourg, s'inspirant de ce qui existait déjà en Belgique, Allemagne et Luxembourg. Par ailleurs, en 2001, la création de l'OQAI a permis de mieux renseigner l'état de la pollution des bâtiments en France [1].

Avec la mise en place de campagnes de prévention sur la qualité de l'air intérieur et la création de ressources pour les gestionnaires d'ERP, la France figure parmi les pays leaders en matière d'actions pour l'amélioration de la QAI [1].

### **1.3 Enjeux et objectifs**

En France, le coût annuel imputable aux traitements pour l'asthme est estimé entre 315 millions et 1,10 milliard € [6].

L'étude du coût socio-économique des polluants de l'air intérieur menée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) estime à 19 millions d'euros le coût annuel pour la collectivité de l'exposition à six polluants de l'air intérieur (Benzène, radon, trichloréthylène, monoxyde de carbone, particules et fumée de tabac environnementale) [3]. D'après la même étude, 20 000 décès par an en France seraient imputables à l'exposition à ces six polluants [3].

L'éducation, l'information et la responsabilisation sont donc des axes prioritaires à développer dans la promotion de la santé par l'amélioration de la qualité de l'air [10]. La maîtrise des sources émettrices et la mise en place de bonnes pratiques sont des moyens simples pour limiter la présence de polluants dans l'air intérieur et ainsi atténuer la prévalence de l'asthme et des allergies.

La qualité de l'air intérieur a notamment des effets sur l'asthme et les allergies. La maîtrise de l'environnement intérieur permet ainsi de diminuer leur survenue ou leur

---

<sup>3</sup> Décret n°2011-1728 du 2 décembre 2011

<sup>4</sup> Décret n°2011-1727 du 2 décembre 2011

aggravation (déclenchement d'une crise d'asthme par exemple). Dans cet objectif, le 3<sup>ème</sup> PRSE d'Ile-de-France (2017 – 2021) intègre un axe visant à diminuer la prévalence de l'asthme et des allergies. L'action 4.3-3 vise à informer et sensibiliser les professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur.

La formation à la qualité de l'air intérieur des professionnels de santé a pour objectif de les sensibiliser aux effets d'une mauvaise qualité de l'air sur la santé afin d'en faire un relais d'information auprès des patients et de détecter les cas nécessitant la visite d'un CEI.

Ce rapport d'étude a pour objet d'initier l'action 4.3-3, du PRSE 3 d'Ile-de-France, visant à informer et sensibiliser les professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur.

## 2 Méthodologie

### 2.1 Déroulement de l'étude

Cette étude consiste à définir les besoins en sensibilisation et de formation à la QAI des professionnels de santé franciliens et de proposer une réponse à ces besoins.

Mon travail s'est structuré en trois phases : la recherche d'informations, la réalisation d'entretiens téléphoniques et la sélection et la structuration des informations collectées en vue de la rédaction du rapport.

Le schéma ci-dessous explique la chronologie de l'étude :

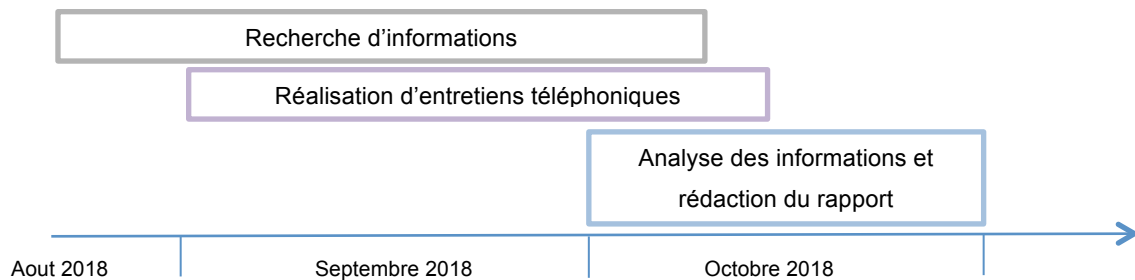


Schéma 1 : Déroulé chronologique de l'étude

### 2.2 Recherche d'informations

#### 2.2.1 Étude bibliographique

La recherche bibliographique concernant la QAI a été réalisée via les informations présentes sur le site intranet du réseau d'échanges en santé environnementale (RESE).

Ce réseau a également été indispensable pour la sélection de structures ayant un lien avec la QAI à contacter. Il y figure également les initiatives entreprises par les ARS dans le cadre de l'information à la QAI.

#### 2.2.2 Étude des candidatures pour les appels à projets du PRSE 3

La consultation des dossiers de candidature pour les actions de l'axe 4 du PRSE 3 d'Ile-de-France a été très utile pour l'élaboration de l'état des lieux des actions mises en place en Ile-de-France et pour identifier des personnes ressources à contacter.

#### 2.2.3 Recensement des personnes et structures à contacter

La liste des personnes et structures à contacter s'est basée sur les informations trouvées sur le RESE et dans les dossiers de candidature des appels à projet du PRSE 3. Les membres du comité de pilotage pour la mise en place d'un réseau de CEI en Ile-de-France représentaient également des personnes ressources à interroger.

La liste s'est ensuite étoffée au fur et à mesure des entretiens téléphoniques, et des rencontres interinstitutionnelles.

### **2.3 Mise en place des entretiens**

Les entretiens ont été réalisés sous forme téléphonique. Ce sont des échanges informels d'environ 30 à 60 minutes. La liste des entretiens réalisés est disponible dans l'Annexe 1. Aucune grille d'entretien n'a été créée du fait de la largesse du sujet. En effet, les acteurs n'ayant pas forcément connaissance ou mis en place des actions de formation ciblées exclusivement sur la QAI et les professionnels de santé, il était nécessaire de recueillir des informations plus larges.

Les entretiens ne sont pas mises en annexe de ce rapport pour un souci de confidentialité de certaines informations ou ressentiments abordés. Les informations utiles au sujet ont été reprises dans ce rapport.

### **2.4 Rédaction du rapport**

La rédaction de ce rapport a pour objet de mettre en forme mon travail afin de communiquer efficacement mon raisonnement et mes conclusions auprès de l'ARS Ile-de-France et de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP). Ce rapport permettra également de valoriser mon étude auprès de partenaires et de collègues d'autres ARS y ayant contribué.

### **2.5 Les difficultés rencontrées et les limites**

Les résultats de cette étude se basent sur la réalisation de plusieurs entretiens et la recherches d'éléments pouvant apporter une information pertinente sur la manière de sensibiliser les professionnels de santé.

Au-delà de la difficulté rencontrée pour la mise en place de certains entretiens (absence de réponses), il a été difficile de répertorier de manière exhaustive toutes les informations communiquées. En effet, les discussions ont été riches d'informations et certains éléments mériteraient une attention plus longue, avec par exemple la réalisation d'une seconde série d'entretiens ciblés sur ces informations. Par manque de temps, il n'a pas été possible d'interroger tous les organismes ou personnes susceptibles d'apporter des éléments de réflexion (certaines ARS, l'Assurance Maladie, les Universités et les Ecoles ainsi que certaines associations). Cependant, le nombre d'entretiens réalisés et la richesse des informations collectées et recoupées me permettent de croire que la réalisation d'entretiens supplémentaires n'aurait pas changé significativement le contenu de ce rapport, sinon à apporter des précisions concernant la mise en place des actions proposées. Un temps supplémentaire aurait été apprécié afin d'aborder la place de l'enseignement de la santé environnementale dans les programmes de formations initiales des professionnels de santé. Ce travail pourra être poursuivi lors de ma prise de poste.

### **3 Etat des lieux concernant la formation des professionnels de santé à la QAI**

#### **3.1 Les actions à l'échelle du territoire métropolitain**

##### **3.1.1 Les actions du Ministère des solidarités et de la santé**

###### **A) La Stratégie Nationale de Santé et le Plan National Santé Environnement**

Dans un objectif de simplification des plans existants, le Ministère des solidarités et de la santé souhaite ne pas renouveler le plan d'actions sur la QAI de 2013. En remplacement, la Direction Générale de la Santé (DGS) prévoit l'introduction d'actions concernant la QAI dans le futur Plan National de Santé Environnement 2020 – 2024 (PNSE 4). Ces actions reflètent la volonté politique de « *Renforcer l'intervention de conseillers en environnement intérieur chez les personnes souffrant d'affections respiratoires et/ou allergiques* », explicitée au sein de la Stratégie Nationale de Santé de 2018 - 2022 (SNS)<sup>5</sup>.

###### **B) La Haute Autorité de Santé et le Haut Conseil de Santé Publique**

La Haute Autorité de Santé (HAS) a notamment pour mission de recommander les bonnes pratiques auprès des professionnels de la santé, du social et du médico-social. Suite à une saisine du Ministère des solidarités et de la santé, l'HAS a prévu de mener des réflexions concernant la qualité de l'air intérieur dans son programme de 2018. Afin de prolonger cette action, le Ministère souhaite saisir le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) afin que celui-ci évalue l'opportunité d'émettre des recommandations à destination du grand public.

###### **C) Formation initiale et continue**

Dans sa volonté de former les professionnels de santé à la QAI, le Ministère en charge de la santé a mené des actions sur les formations initiales et continues des professionnels de santé.

Dans le cadre d'une mission d'inspection menée par l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) concernant la refonte du 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales<sup>6</sup>, le Ministère a proposé la mise en place d'un parcours santé-environnement dans la formation initiale des médecins.

---

<sup>5</sup> Page 22 de la Stratégie Nationale de Santé 2018 - 2022

<sup>6</sup> Le 3<sup>ème</sup> cycle d'études en médecine, correspondant à la période d'internat, aboutit à l'obtention d'un Diplôme d'études spécialisées (DES)

L'arrêté du 8 décembre 2015 fixe la liste des orientations nationales du développement professionnel continu (DPC) des professionnels de santé pour les années 2016 à 2018. Il prévoit la possibilité de mise en place de formations en lien avec les « Risques sanitaires liés à l'environnement »<sup>7</sup>. Cette évolution permet aux organismes de proposer des formations en lien avec la qualité de l'air intérieur dans le cadre du dispositif de développement professionnel continu (DPC) des professionnels de santé.

L'instruction N° DGOS/RH4/DGCS/4B/2017/211 du 26 juin 2017 relative aux orientations retenues pour 2018 en matière de développement des compétences des personnels des établissements portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière identifie les actions et axes prioritaires de formation nationale des professionnels de santé au titre de l'année 2018. Dans sa fiche 24, l'instruction préconise la mise en place d'actions de formation destinées à améliorer la connaissance et la prise en compte par les professionnels de santé des pathologies imputables à l'environnement et notamment liées à l'air ainsi que les recommandations à délivrer aux patients pour limiter l'exposition à certains de ces polluants.

#### D) Formations à destination des médecins

En 2012, les Ministères chargés de l'environnement et de la santé avaient financé l'association Initiative Médicale en Santé Environnement (IMSE) pour la mise en place de modules d'information sur la QAI à destination des médecins. Ces modules s'organisaient sous forme d'animations en soirée où étaient présentées des vidéos d'experts et d'autres documents. Tous les contenus visaient à rendre concret l'exercice quotidien des médecins en matière de QAI. Il avait également été initié la création d'éléments de communication mais ce projet n'a pas abouti. Actuellement, ces actions ne sont pas reconduites.

#### E) « Airducation », un outil de formation à la QAI

« Airducation » est un dispositif de formation en ligne à destination du grand public, des jeunes, des professionnels de l'environnement et des professionnels de santé. Ce dispositif, en accès libre et gratuit via le site « [www.airducation.eu](http://www.airducation.eu) », se compose de 4 parcours de formation sur la qualité de l'air. Chaque parcours a été pensé pour répondre aux attentes d'interlocuteurs spécifiques. Le parcours Santé, disponible à la fin de l'année 2018, est destiné aux professionnels de santé pour leur permettre de se former sur la qualité de l'air et de mieux accompagner les patients.

---

<sup>7</sup> Dans la 5<sup>ème</sup> orientation « les actions contribuant à la connaissance et à la prise en compte par les professionnels de santé des pathologies imputables à l'environnement [...] et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé. (pollution de l'air, intérieur, extérieur, perturbateurs endocriniens, changement climatique...) ».

Le projet « Airducation » a reçu une subvention provenant du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Il a été porté par l'Université Paris-Est-Créteil (UPEC) et Airparif avec le soutien du Ministère des solidarités et de la santé. Le projet a mobilisé des enseignants-chercheurs issus des sciences de l'environnement, de la santé et des sciences sociales.

### **3.1.2 Les actions mises en œuvre par les ARS**

#### **A) Les conseillers en environnement intérieur**

Depuis plusieurs années, certaines ARS financent des visites de CEI. Dans les entretiens réalisés avec les référents régionaux en QAI de l'ARS, il est ressorti que la plupart des régions avaient mis en place un « maillage » de visites de CEI créant ainsi un réseau de médecins prescripteurs investis. Les actions de sensibilisation menées par les CEI auprès des professionnels de santé des services hospitaliers, permettent d'initier la mise en place du réseau de prescripteurs. Les CEI en poste dans les établissements de santé, en tant que professionnels de santé, semblent constituer un point de départ important pour la sensibilisation des médecins.

En région Bourgogne-Franche-Comté, un réseau constitué de trois CEI s'est mis en place par la sensibilisation du réseau de santé du CHU de Besançon. La coordination des visites est assurée par un médecin allergologue. Le médecin est ici un acteur de la sensibilisation et les prescriptions proviennent de médecins libéraux.

L'ARS de la région Centre-Val de Loire finance les visites d'une CEI salariée de la Mutualité Française qui couvre les besoins de la région. Afin d'alimenter les prescriptions, la CEI mène des actions de sensibilisation auprès de professionnels de santé. Elle avait initialement mis à profit son poste basé au CHU d'Orléans pour sensibiliser les professionnels de santé du service de pneumologie afin de mettre en place un réseau de médecins prescripteurs.

Financée par l'ARS Bretagne, l'association Capt'Air Bretagne a mis en place un réseau de CEI sur la région. Les CEI de Capt'Air Bretagne sont des professionnels de santé de type infirmier en poste dans des services hospitaliers. Ils sensibilisent directement les professionnels de santé des services hospitaliers et réitèrent la sensibilisation lors de l'arrivée de nouveaux internes en médecine dans la structure. Un réseau de médecins allergologues prescripteurs sur la ville de Vannes et un réseau de médecins pneumologues prescripteurs se sont créés à la suite d'une sensibilisation insistante et répétée.

## B) La formation et l'information

Plusieurs types de formation sont mises en place : des formations dans les parcours de formation initiale de certains professionnels de santé et des sessions de formations organisées par des associations pour les professionnels de santé déjà en exercice.

Dans la région Hauts-de-France, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) de pharmacie développent une formation en ligne pour les étudiants en pharmacie.

La région Pays de la Loire met en place une formation de 3h30 sur la santé environnementale dans les écoles d'aides-soignants, en particulier sur la qualité de l'air (Annexe 2).

Les régions d'Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Pays de la Loire ont confié à l'association Initiative Médicale en Santé Environnement (IMSE) la mise en place des sessions de formation des professionnels de santé.

En Occitanie, l'IMSE a obtenu un financement de 26 000€<sup>8</sup> pour l'organisation de quatre sessions de formation à la QAI des médecins généralistes en 2018 – 2019 (budget dédié à la mise en place des actions du PRSE).

Dans la région Pays de la Loire, l'IMSE est investie de la mission de mise en place de réunions de formation des professionnels de santé sur les thématiques « qualité de l'air intérieur et santé » et « cancer et environnement » pour l'année 2018 (Annexe 3).

En 2017 – 2018, dans le cadre du PRSE, la région PACA a missionné et financé l'IMSE, à hauteur de 36 000€<sup>9</sup>, pour l'organisation de réunions de Formation Médicale Continue» destinés aux médecins généralistes de la région sur la thématique « air intérieur » (Annexe 4).

Plusieurs régions ont délégué à l'organisation non gouvernementale Women in Europe for a Common Future (WECF) l'organisation d'ateliers « Nesting » à destination du grand public. Ces ateliers ont pour objet d'informer sur les effets que peuvent avoir certains produits d'usage courant sur la santé des femmes enceintes et des enfants.

A noter que l'ARS PACA finance, en partie, la formation « Nesting » mise en place pour un groupe de professionnels de santé de l'Hôpital Saint-Joseph de Marseille (Annexe 5). L'objectif est de former aux risques sanitaires liés à l'environnement les professionnels de la périnatalité qui pourront relayer l'information.

L'information et les échanges au sein de journées thématiques sont également d'autres voies de sensibilisation des professionnels de santé.

---

<sup>8</sup> Somme évoquée oralement pendant l'entretien

<sup>9</sup> Somme définie dans le document présent en Annexe 4



L'ARS Pays de la Loire et la Mutualité Française ont financé, à hauteur de 10 000 €<sup>10</sup>, l'organisation en 2017 d'un colloque « Santé environnement : quels enjeux pour les femmes enceintes et les jeunes enfants ? » à destination notamment de professionnels de santé (Annexe 6).

L'ARS Bretagne a mis en place des « groupes qualité ». Ce sont des groupes d'échanges pour les médecins. Ceux-ci se réunissent et échangent sur des sujets en lien avec la dispensation d'actes curatifs. Cependant, il pourrait être envisagé de proposer un groupe d'échanges concernant des sujets de santé environnement. Dans cette action l'ARS organise l'évènement sans participer aux échanges.

### C) Outils d'aide au diagnostic, à la prescription, à l'animation et à la communication

Dans la région Centre-Val de Loire, les premières sensibilisations des professionnels de santé ont été réalisées principalement par publipostage (envoi de courriers, de messages électroniques et de prospectus) et via l'information publiée sur le site internet de l'ARS. En 2018, l'ARS de la région Centre-Val de Loire travaille sur la création d'une affiche à destination des professionnels travaillant dans le secteur de la petite enfance.

En Bretagne, l'association Capt'air Bretagne a réalisé des outils à destination des médecins généralistes et des pharmaciens pour les inciter à diagnostiquer des pathologies en lien avec la qualité de l'air intérieur des logements et afin qu'ils puissent donner des conseils à leurs patients. Un guide d'accompagnement à l'entretien pour les professionnels de santé, un questionnaire sur la qualité de l'air intérieur et une fiche conseil pour les particuliers ont été développés à cette occasion.

## 3.2 Les actions en région Ile-de-France

### 3.2.1 Un réseau de conseillers en environnement intérieur

La structuration d'un réseau régional de CEI en Ile-de-France constitue une action phare du 3<sup>ème</sup> PRSE de 2017 – 2021. Cette action fait partie de l'axe 4.3 qui a comme objectif d'accroître la maîtrise des facteurs environnementaux de l'asthme et des allergies.

L'action comporte plusieurs phases : un état des lieux régional, l'accompagnement à l'installation de nouveaux CEI, la mise en place d'une plateforme de coordination des différents acteurs et l'information des professionnels de santé.

---

<sup>10</sup> Somme définie dans le document présent en Annexe 6

Suite à l'appel à projets de 2018 pour le PRSE 3, l'Association pour la Protection de la Pollution Atmosphérique (APPA) a signé une convention d'un montant de 34 000 €<sup>11</sup> avec l'ARS Île-de-France de pour la réalisation de cette mission. Le comité de pilotage de l'action s'est réuni pour la première fois en juillet, puis en septembre 2018.

### **3.2.2 Les actions d'information et de sensibilisation financées par le PRSE**

#### **A) Le projet « FEES » de l'APPA**

En Ile-de-France, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et la Mutualité Française développent le projet FEES « Femme Enceintes Environnement et Santé » depuis 2014 (Annexe 7). L'un des objectifs du projet est la montée en compétence des professionnels de la périnatalité sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques et la santé afin qu'ils soient des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents. Ce projet a déjà été mis en place sur l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais en 2011 suite à un besoin d'information sur la thématique exprimé par les professionnels de santé et de la périnatalité. Ce projet est également en cours de développement en région Centre-Val de Loire.

#### **B) Les actions menées par le CHU de Melun**

Depuis 2008 le CHU de Melun mène des actions de sensibilisation sur la qualité de l'air à destination des professionnels travaillant dans la petite enfance. De 2012 à 2014, des conférences « SQAIE » Santé Qualité de l'Air Intérieur Environnement ont été mises en place à destination des professionnels de santé et de la petite enfance afin de les sensibiliser à la QAI (en collaboration avec les laboratoires pharmaceutiques GSK et l'organisation non gouvernementale WECF). La création de l'association ESPER (Ecole du Souffle Paris Est Réunis) rassemble plusieurs établissements de santé et s'intéresse à l'éducation thérapeutique, notamment aux problématiques d'asthme. L'association crée une dynamique permettant la mise en place d'échanges de pratiques et le développement d'expertises. Un besoin de formation des services d'ETP est mis en avant.

L'unité transversale d'ETP (UTEP) du CHU de Melun s'est portée candidate pour réaliser des actions du PRSE 3 et notamment la sous action 4.3-3 « sensibiliser et former les professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur ». En 2018, un financement de 50 000 €<sup>11</sup> est accordé à la fois sur les sous actions 4.3-2 « intégrer une dimension prévention santé environnement/QAI dans l'éducation thérapeutique du patient » et 4.3-3 du PRSE. Dans ce cadre, l'UTEP du CHU de Melun a programmé un 4<sup>ème</sup> colloque

---

<sup>11</sup> Somme définie dans le cadre de la distribution de l'enveloppe budgétaire du PRSE3 pour l'année 2018

SQAIE (en décembre 2018 ou 1<sup>er</sup> trimestre 2019) et la mise en place de trois types de formation : « Atelier environnement », « QAI : comment en parler aux patients » et « Santé et qualité de l'air intérieur ».

La formation « Atelier environnement » prévoit d'accompagner des professionnels de santé des services d'ETP pour la mise en place d'ateliers. Ces professionnels pourront ensuite animer les événements destinés aux patients afin qu'ils maîtrisent leur environnement et mettent en œuvre, par exemple, des mesures d'évitement de survenue d'une crise d'asthme. A la suite de la formation, les professionnels de santé repartent avec un « kit atelier » constitué d'outils adaptés à l'animation en lien avec la qualité de l'air intérieur.

La formation « QAI, comment en parler aux patients » est un module de deux heures intégré à la formation initiale des infirmiers de certaines écoles volontaires.

Le module de formation « Santé et qualité de l'air intérieur » sera proposé sur le catalogue d'offre de formation du CHU aux professionnels de santé et de la petite enfance.

#### C) CRESPI, une étude de l'INSERM

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) mets en place un projet de recherche, au sein des crèches, concernant les produits de nettoyage et leur impact sur la santé respiratoire des enfants, intitulé CRESPI. Ce projet sera financé à hauteur de 43 448 €<sup>12</sup> par les budgets du PRSE 3 pour 2018 (actions 4.1-1 et 4.3-3). Cette étude pourra alimenter une base scientifique à mettre en avant pour la sensibilisation des professionnels de santé.

#### D) WECF et les ateliers d'éducation thérapeutique du patient

WECF s'est vu attribuer un financement de 10 000 €<sup>12</sup> au titre de l'action 4.3-3 du PRSE 3 pour 2018. L'action financée consiste à former l'équipe de l'école de l'asthme de l'Hôpital pédiatrique et de la maternité Armand-Trousseau à Paris, suite à leur demande, à la santé environnement afin que les professionnels de santé puissent animer des ateliers d'éducation thérapeutique du patient (ETP). Cette formation « clés en main » a pour but de former à l'organisation d'atelier, se déroule sur 7 jours et coûte 24 032 €<sup>13</sup>. La formation sera ouverte à 15 professionnels de santé principalement de l'Hôpital Armand-Trousseau et de l'Hôpital Robert-Debré.

---

<sup>12</sup> Somme définie dans le cadre de la distribution de l'enveloppe budgétaire du PRSE3 pour l'année 2018

<sup>13</sup> Somme indiquée dans la convention signée entre WECF et l'ARS

### 3.2.3 L'éducation thérapeutique du patient : ETP

L'éducation thérapeutique du patient est un processus continu, dont le but est d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour vivre avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient (Annexe 8).

En Ile-de-France, 80 programmes d'ETP sont suivis par l'ARS dont 35 concernent l'asthme. Le médecin conseil, responsable du pôle d'éducation thérapeutique des patients dans le département des pathologies chroniques au sein de l'ARS Ile-de-France, a organisé en 2018 trois sessions de formations à la qualité de l'air intérieur à destination des professionnels de santé travaillant au sein de programmes d'ETP qui concernent l'asthme. Ces formations ont été organisées suite à l'introduction d'un axe sur la qualité de l'air dans le cahier des charges des programmes d'ETP asthme. Les trois formations ont permis de toucher 80% des programmes d'ETP pour l'asthme et ont nécessité un budget total inférieur à 6 000 €<sup>14</sup>. Elles ont été dispensées par un binôme d'acteurs partenaires de l'ARS : un allergologue et une CEI responsable d'un service communal d'hygiène et de santé francilien.

---

<sup>14</sup> Somme évoquée oralement pendant l'entretien, somme comprenant la rémunération des intervenants et la réservation d'une salle pour 1 seule séance, les autres séances s'étant déroulées dans les locaux de l'ARS (financement PRSE 3 de 2018)

## **4 Proposition pour une stratégie d'information et de sensibilisation des professionnels de santé à la QAI en Ile-de-France**

### **4.1 Les professionnels de santé**

#### **4.1.1 Quels professionnels de santé est-il nécessaire de former en priorité ?**

Au vu des entretiens menés avec les associations et les ARS, les professionnels de santé les plus concernés par la problématique de la qualité de l'air intérieur sont ceux en lien avec l'enfance et les pathologies respiratoires et allergiques.

Les professionnels de santé des services de pneumologie, d'allergologie, de pédiatrie, de l'ETP et de périnatalité sont en demande de formations sur la qualité de l'air intérieur. L'enjeu pour ces services est de mettre en place des ateliers pour les patients et/ou des recommandations afin de prévenir la survenue de pathologies ou de phases aiguës de certaines pathologies, notamment les crises d'asthme.

Les médecins libéraux exerçant en tant que pneumologues, allergologues et pédiatres semblent réceptifs aux informations sur la qualité de l'air intérieur. Disposant de peu de temps pour suivre des formations, ils sont en attente d'outils opérationnels pouvant être mis en place dans leurs pratiques quotidiennes.

Les médecins généralistes, de par leur répartition sur le territoire, sont les plus difficiles à atteindre. Il en est de même pour les sages-femmes exerçant en libéral.

Les corps infirmiers et aides-soignants, formés à la communication avec le patient, sont intéressés par la santé environnementale. Il est important de préciser que le métier de CEI est en général exercé par le corps infirmier.

Les pharmaciens sont également au contact des patients et peuvent être le relais d'informations.

#### **4.1.2 La formation des professionnels de santé**

Atteindre les professionnels de santé pendant la formation initiale est la solution la plus efficace mais également la plus longue à mettre en place car cela implique la modification des programmes de formation, de trouver des financements et de pérenniser les interventions des formateurs.

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est un dispositif de formation dédié aux professionnels de santé. Chaque professionnel de santé doit suivre des parcours de DPC pour remplir son obligation triennale de formation<sup>15</sup>. En 2017, seule une formation en santé environnement a été proposée au titre du DPC pour les sages-femmes en Ile-de-France (Annexe 9), aucune formation en santé environnementale n'a été proposées en 2018 [2].

## **4.2 Bilan des actions en Ile-de-France**

Plusieurs actions ont débuté courant 2018. Le tableau récapitulatif des actions mises en place en Ile-de-France est présent en Annexe 10.

Les actions de formation sont les plus représentées (6 actions sur 9). Elles concernent essentiellement les services hospitaliers en lien avec l'ETP pour les pathologies respiratoires et la périnatalité.

Certaines actions de sensibilisation directe des professionnels de santé sont menées par l'APPA et l'UTPE de Melun. L'APPA, dans le cadre du déploiement du réseau des CEI en Ile-de-France, va directement à la rencontre de certains professionnels de santé et participe à certains évènements (rassemblements, colloques, etc.). L'UTPE du CHU de Melun organise le 4<sup>ème</sup> colloque « SQAIE ».

## **4.3 Définition des besoins**

L'analyse des besoins en formation des professionnels de santé est présente dans un tableau en Annexe 11.

Il est nécessaire de mettre en place des actions de sensibilisation et de formation, de créer des outils de recommandations et de diagnostic-prescription, et de mettre à disposition des outils d'animation.

## **4.4 Proposition d'un plan d'action**

### **4.4.1 Proposition d'une stratégie d'action**

La formation des professionnels de santé demande la construction d'une stratégie particulière du fait de la diversité des acteurs et de leurs besoins spécifiques, des difficultés à les interpeler et des financements disponibles.

---

<sup>15</sup> Les professionnels de santé doivent suivre au moins 2 programmes de DPC en 3 ans, sur des types d'actions différentes : formation continue, évaluation des pratiques professionnelles et gestion des risques.

La stratégie de formation des professionnels de santé à la QAI proposée pour l'Île-de-France compte au total 15 actions à mettre en œuvre. Chaque action est présentée dans le tableau suivant (détail des actions en 4.4.2) :

Tableau 1 : Plan d'actions proposé

Type d'action	Moyens envisagés	N° action	Modalités de mise en œuvre
Sensibilisation	Airducation : «e-learning» de formation en QA	1	<b>Tester l'outil</b> et prévoir si la mise en place d'une convention est nécessaire <b>Communication de l'outil</b> : envoi d'un mail aux professionnels de santé via les listes de diffusion (ARS ou partenaires URPS/Ordres/Assurance maladie/Société savantes)
	Promosanté <sup>16</sup> Plateforme d'information	2	<b>Créer un dossier sur la QAI</b> contenant tous les outils créés et des outils permettant l'auto-formation Communication concernant Promosanté : envoi d'un mail à chaque professionnel de santé (cf. Airducation)
	Communication ARS	3	<b>Création d'un article</b> sur la QAI pour le site de l'ARS qui renvoie vers Promosanté et « Airducation » <b>Création de contenu</b> pour le bulletin trimestriel de rétro-information envoyée aux médecins signalant les pathologies à déclaration obligatoire
	Communication via les Ordres – URPS Assurance Maladie et Sociétés savantes	4	<b>Prendre contact</b> pour travailler sur une diffusion d'information par les lettres mensuelles et les sites internet
	Rencontre des professionnels de santé	5	Des visites sont réalisées par une CEI de l'APPA (financement PRSE 3 de 2018), <b>réaliser un bilan</b>
	Evènements	6	Organisation du Colloque SQAIE par le CHU de Melun (financement PRSE3 de 2018) et l'APPA participe à divers évènements (financement du PRSE 3 de 2018 – réseau de CEI), <b>réaliser un bilan</b>
Formation	Formation - Outils (QAI et animation pour ETP asthme avec remise d'outils)	7	Le CHU MELUN et WECF mettent en place des formations complètes pour les services d'ETP (financement PRSE 3 de 2018), <b>réaliser un bilan</b>
	Formation QAI pour ETP asthme	8	Formations organisées par le service ETP de l'ARS, <b>réaliser un bilan</b>
	Formation pour la périnatalité	9	Des formations sont mises en place via le projet FEES de l'APPA (financement PRSE 3), <b>réaliser un bilan</b> , en fonction de celui-ci il faudrait se questionner sur l'opportunité de former un binôme dans les services de maternité de l'IDF (cf. Nouvelle-Aquitaine)
	Formation QAI pour les spécialistes libéraux	10	<b>Organiser de sessions de formation</b> en adaptant la formation mise en place par l'ARS pour les services d'ETP asthme (binôme Médecin – CEI)
	Formation initiale	11	Le CHU de Melun mets en place des modules de formation à la QAI dans certaines écoles d'infirmier (Financements PRSE3 de 2018), <b>bilan à prévoir</b> <b>Prendre contact avec les organismes de formation initiale</b> des médecins spécialistes, via le professeur chargé de liaison universitaire de l'ARS, afin d'envisager la mise en place d'une formation en QAI pour les médecins pneumologues, allergologues et pédiatres
	DPC	12	<b>Contacteur les associations de DPC</b> pour la mise en place de sessions de formation à la QAI

Outils de recommandation	Livret de recommandation pour les patients	13	<b><u>Livret de recommandation</u></b> : rechercher les documents existants sinon envisager la création de documents
Outils de diagnostic-prescription	Questionnaire et feuille de prescription	14	<b><u>Questionnaire et feuille de prescription</u></b> : rechercher les documents existants sinon création de documents, en lien avec le réseau CEI
Outils d'animation	ADEME et Dépollu'air	15	<b><u>Prendre contact avec l'ADEME</u></b> pour connaître les modalités de prêt de leurs outils de sensibilisation à la QAI <b><u>Achat d'un plateau de jeu</u></b> Dépollu'air par l'ARS qui sera mis à disposition des partenaires

Chaque action présentant individuellement des limites et des avantages, leur déploiement coordonné permettra d'atteindre un niveau de réussite satisfaisant d'information et sensibilisation des professionnels de santé à la QAI.

#### 4.4.2 Présentation détaillée des actions proposées

##### A) La sensibilisation et l'autoformation

« Airducation » étant un outil de formation en ligne avec un module spécialisé pour la formation des professionnels de santé. Sa diffusion permettra l'autoformation notamment des professionnels de santé (action n°1).

La construction d'un dossier thématique comprenant l'ensemble des données et outils créés pour la thématique QAI sur la plateforme de Promosanté<sup>16</sup> constitue une ressource de formation et d'information pour les professionnels de santé (action n°2).

Une communication adaptée sur les outils Airducation et Promosanté permettra de toucher les différents professionnels de santé en leur offrant un accès à des contenus de formation, des outils et des informations.

Une collaboration avec le service communication de l'ARS permettra de construire des outils de diffusion de l'information, notamment via l'envoi de courriers électroniques ou de lettres d'information présentant toutes les ressources disponibles (Airducation et Promosanté), diffusés à l'ensemble des professionnels de santé via les Ordres, les URPS, l'Assurance Maladie et les sociétés savantes (actions n°3 et 4).

La sensibilisation lors de divers événements (rassemblements, colloques, assises, etc.) est déjà entreprise (actions n°5 et 6). La réalisation d'un bilan en 2019 permettra d'évaluer l'efficacité de ces actions et, donc, l'opportunité de les renouveler.

<sup>16</sup> Promosanté Île-de-France est une plateforme régionale de ressources à destination des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé.



## B) La formation des professionnels de santé

Plusieurs actions de formation ont déjà été engagées en 2018, notamment les formations des professionnels de santé des programmes d'ETP asthme et de la périnatalité (actions n°7, 8 et 9). Un bilan devra être réalisé en 2019 afin de déterminer l'impact de ces formations sur l'ensemble des services de pneumologie, allergologie et de périnatalité d'Ile-de-France. Il devra comprendre une évaluation qualitative et quantitative des actions de formation et un recensement exhaustif des services concernés. Il devra déterminer s'il est nécessaire de prévoir l'organisation de formations supplémentaires afin de couvrir l'intégralité des besoins de l'Ile-de-France (renouveler la proposition du même type de formations) et se positionner sur l'opportunité de mettre en place une formation à destination des services de maternité d'Ile-de-France, comme le fait la région Nouvelle-Aquitaine où WECF forme à la santé environnementale un binôme au sein de chacun des 45 services de maternité de la région (action financée et soutenue par l'ARS Nouvelle-Aquitaine).

Il est nécessaire d'organiser des sessions de formation sur la QAI destinées aux médecins pneumologues, allergologues et pédiatres exerçant en libéral (action n°10). Dans un premier temps, il est possible de prévoir l'organisation d'une session de formation d'une journée avec l'intervention d'un médecin et d'un CEI, ce format ayant été mis en place par l'ARS pour les programmes d'ETP Asthme. L'organisation de 3 sessions a nécessité un budget inférieur à 6 000 €.

Une prise de contact avec les organismes proposant des formations au titre du DPC pourrait aboutir sur la proposition de formations à la QAI par ces organismes (action n°12). Les professionnels de santé pourront alors se former à la QAI sur leur temps de formation obligatoire. La mise en place de ces formations est le moyen le plus efficace de pérenniser la formation des professionnels de santé en exercice. Les résultats de cette action sont longs à obtenir du fait de la mise en place de programmes annuels, d'une nécessaire adhésion à la démarche des organismes de formation, des financements disponibles et de la disponibilité des intervenants. Lors de la mise en place de formations à la QAI dans le dispositif du DPC, il sera moins nécessaire de proposer des formations supplémentaires.

Il est important de mettre en place un plaidoyer en faveur de la mise en place de formations en santé environnement dans les formations initiales des professionnels de santé (action n°11).

La mise en place d'un module de 2h sur la QAI dans certaines écoles infirmières d'Ile-de-France permettra d'initier cette action et de l'étendre à l'ensemble des écoles.

Un rapprochement avec les cursus universitaires pourra nous permettre de comprendre l'organisation des formations et débiter une discussion en faveur de la mise en place de modules de formation à la QAI notamment au cours de la spécialisation des médecins pneumologues, allergologues et pédiatres. Cette action s'inscrit dans une volonté à intégrer des formations santé environnement dans l'ensemble des formations initiales des professionnels de santé.

#### C) La création d'outils

Des outils d'animation peuvent être mis à disposition des professionnels de santé par le biais de l'ADEME (affiches et guide de l'animateur) et de l'ARS par l'achat de jeu de plateau Dépollul'air (action n°15). Les programmes d'ETP asthme mettant en œuvre au minimum un atelier mensuel sur la QAI, il est proposé l'achat de 20 plateaux de jeux Dépollul'air pour couvrir les besoins des 20 programmes dédiés aux enfants. En complément, il serait utile de rechercher d'autres outils pouvant être mis à disposition.

Il serait nécessaire de réaliser une grille de questions permettant aux professionnels de santé de juger de l'opportunité de prescrire la visite d'une CEI et de réaliser un document unique de demande de visite de CEI (action n°14). Des documents de ce type existent déjà en région Bretagne et ont été mis en place par l'association Catpt'Air Bretagne. La création de ces documents doit être réalisée en collaboration avec le groupe de travail relatif à la coordination du réseau de CEI en Ile-de-France.

La création d'un livret de recommandations pour la QAI permettrait d'appuyer le discours des professionnels de santé auprès de leur public (action n°13).

#### 4.4.3 Critères et calendrier de mise en œuvre de la stratégie de formation

Le tableau suivant détaille la complexité de mise en œuvre, l'efficacité, les limites et le financement des actions :

Tableau 2 : Critères de mise en œuvre des actions

Titre de l'action	action N°	Efficacité, limites et complexité de mise en œuvre
Airducation : e-learning de formation en QA	1	<u>Efficacité élevée</u> : accessible pour tous les professionnels de santé <u>Limite</u> : démarche personnelle de formation du professionnel de santé <u>Complexité de mise en œuvre</u> : faible car l'outil est déjà créé <u>Financements</u> : <i>a priori</i> nul
Promosanté : création d'un dossier thématique	2	<u>Efficacité élevée</u> : accessible pour tous les professionnels de santé <u>Limite</u> : démarche personnelle de formation du professionnel de santé <u>Complexité de mise en œuvre</u> : création d'un dossier thématique en lien avec l'équipe de Promosanté <u>Financements</u> : <i>a priori</i> nul car une convention est déjà existante entre Promosanté et l'ARS
Communication ARS	3	<u>Efficacité faible</u> : c'est un relai d'information <u>Limite</u> : consultation de l'information par le professionnel de santé <u>Complexité de mise en œuvre</u> : faible car mise à jour du site internet de l'ARS et rédaction d'un article, <u>Financements</u> : <i>a priori</i> nul

Communication via les Ordres, URPS, Assurance Maladie et les sociétés savantes	4	<u>Efficacité moyenne</u> : c'est un relai d'information qui est suivi <u>Limite</u> : consultation de l'information par le professionnel de santé <u>Complexité de mise en œuvre faible</u> : rédaction d'articles et envoi de mails en lien avec le service communication de l'ARS <u>Financements</u> : <i>a priori</i> nul
Rencontre des professionnels de santé	5	<u>Efficacité faible</u> : rencontre des médecins et des services prescripteurs pour les sensibiliser à la prescription de visites de CEI (petit nombre sensibilisé) <u>Limite</u> : volonté du professionnel de santé à prendre du temps pour la rencontre <u>Complexité de mise en œuvre moyenne</u> : démarcher les professionnels de santé et les services <u>Financements</u> : réalisés par l'APPA dans le cadre du développement du réseau de CEI, 700€ pour une journée
Evènements	6	<u>Efficacité faible</u> : les retours d'expérience indiquent que peu de médecins sont devenus prescripteurs <u>Limite</u> : intérêt des professionnels de santé pour la démarche <u>Complexité de mise en œuvre élevée</u> : organisation de colloques <u>Financements</u> : élevés, environ 10 000 €
Formation complète QAI et animation pour ETP ASTHME avec remise d'outils	7	<u>Efficacité élevée</u> : formation complète des professionnels de santé des services d'ETP asthme qui pourront être autonomes et animer des ateliers de sensibilisation à la QAI <u>Limite</u> : temps de formation long <u>Complexité de mise en œuvre moyenne</u> : organisation de formations complètes et création d'outils d'animation <u>Financements</u> : élevés, 25 000 € pour 15 professionnels de santé
Formation QAI pour ETP asthme	8	<u>Efficacité moyenne</u> : formation efficace des professionnels de santé des services d'ETP asthme mais besoin d'outils d'animation <u>Limite</u> : non déterminée <u>Complexité de mise en œuvre faible</u> : organisation d'une formation sur 1 journée <u>Financements</u> : moyens, 6 000 € pour 3 sessions environ 28 professionnels de santé formés
Formation pour la périnatalité	9	<u>Efficacité élevée</u> : formation des professionnels de santé de la périnatalité <u>Limite</u> : non déterminée <u>Complexité de mise en œuvre moyenne</u> : organisation des sessions de formations <u>Financements</u> : élevés (absence de précisions)
Formation QAI pour les spécialistes libéraux	10	<u>Efficacité moyenne</u> : formation des médecins pneumologues, allergologues et pédiatres <u>Limite</u> : inscription des médecins spécialistes <u>Complexité de mise en œuvre faible</u> : organisation d'une formation sur 1 journée <u>Financements</u> : moyens, 6 000 € pour 3 sessions environ 28 professionnels de santé formés
Formation initiale	11	<u>Efficacité élevée</u> : formation de l'ensemble des professionnels de santé <u>Limite</u> : non <u>Complexité de mise en œuvre élevée</u> : intégration dans les programmes de formation <u>Financements</u> : non déterminé
DPC	12	<u>Efficacité élevée</u> : formation proposée dans le cadre de la formation continue obligatoire <u>Limite</u> : intérêt des professionnels de santé <u>Complexité de mise en œuvre élevée</u> : intégration dans les programmes de formation <u>Financements</u> : non déterminé
Livret de recommandation à remettre aux patients	13	<u>Efficacité élevée</u> : documents pouvant être distribué facilement <u>Limite</u> : intérêt des professionnels de santé <u>Complexité de mise en œuvre faible</u> : création d'un document <u>Financements</u> : impression des documents

Questionnaire et feuille de prescription	14	<u>Efficacité élevée</u> : documents pouvant être distribués facilement <u>Limite</u> : intérêt des professionnels de santé <u>Complexité de mise en œuvre faible</u> : création d'un document <u>Financements</u> : impression des documents
ADEME et Depollul'air	15	<u>Efficacité élevée</u> : besoin des services proposant des ateliers <u>Limite</u> : condition d'emprunt des outils <u>Complexité de mise en œuvre faible</u> : achat <u>Financements</u> : 150 € par plateau

Le tableau suivant trie les actions proposées suivant l'efficacité de l'action, la complexité de mise en œuvre et le besoin de financement.

Tableau 3 : Classement des actions selon l'efficacité et la complexité de mise en œuvre

		Complexité de mise en œuvre de l'action		
		Faible	Moyenne	Elevée
Efficacité de l'action	Elevée	Airducation (1) Livret de recommandations (13) Questionnaire et prescription (14) Dépollul'air et ADEME (15) (€)	Promosanté (2) Formation-outils ETP (7) (€) Formation périnatalité (9) (€)	Formation initiale (11) DPC (12)
	Moyen	Communication Ordres-URPS (4) Formation ETP (8) (€)	Formation spécialistes (10) (€)	
	Faible	Communication ARS (3)	Rencontres (5) (€)	Evènements (6) (€)

Légende : (€) Action ayant besoin d'un financement élevé (X) : numéro de l'action

Les actions à mettre en œuvre en priorité sont celles qui sont faciles à réaliser, efficaces et qui nécessitent peu de financements. La mise en œuvre des actions n° 1, 13, 14 et 15 représente donc un avantage certain et où l'on peut s'attendre à des résultats visibles à court et moyen termes. Ces actions sont donc à déployer en priorité.

Le déploiement des actions n° 2, 7 et 9 permet d'avoir un rendu efficace, cependant la mise en œuvre est plus longue et certaines actions nécessitent un financement élevé (actions 7 et 9).

Les actions n°1 et n°2 consistent à mettre à disposition des professionnels de santé des contenus sur la QAI leur permettant de se former. Il est donc utile de coordonner la mise en place de ces deux actions.

Les actions n°4 et n°3 sont des relais d'information pour les actions n°1, 2, 13, 14 et 15 et donc augmentent leur efficacité. De plus, leur complexité de mise en œuvre est faible et elles ne nécessitent pas de financement.

La mise en œuvre de l'action n°10 permet de compléter les actions n°1 et 2 et répond à court et moyen termes à un besoin ponctuel de formation des médecins spécialistes

libéraux. Elle est à développer durant une année, puis un bilan permettra d'évaluer la nécessité de renouveler ce type d'action.

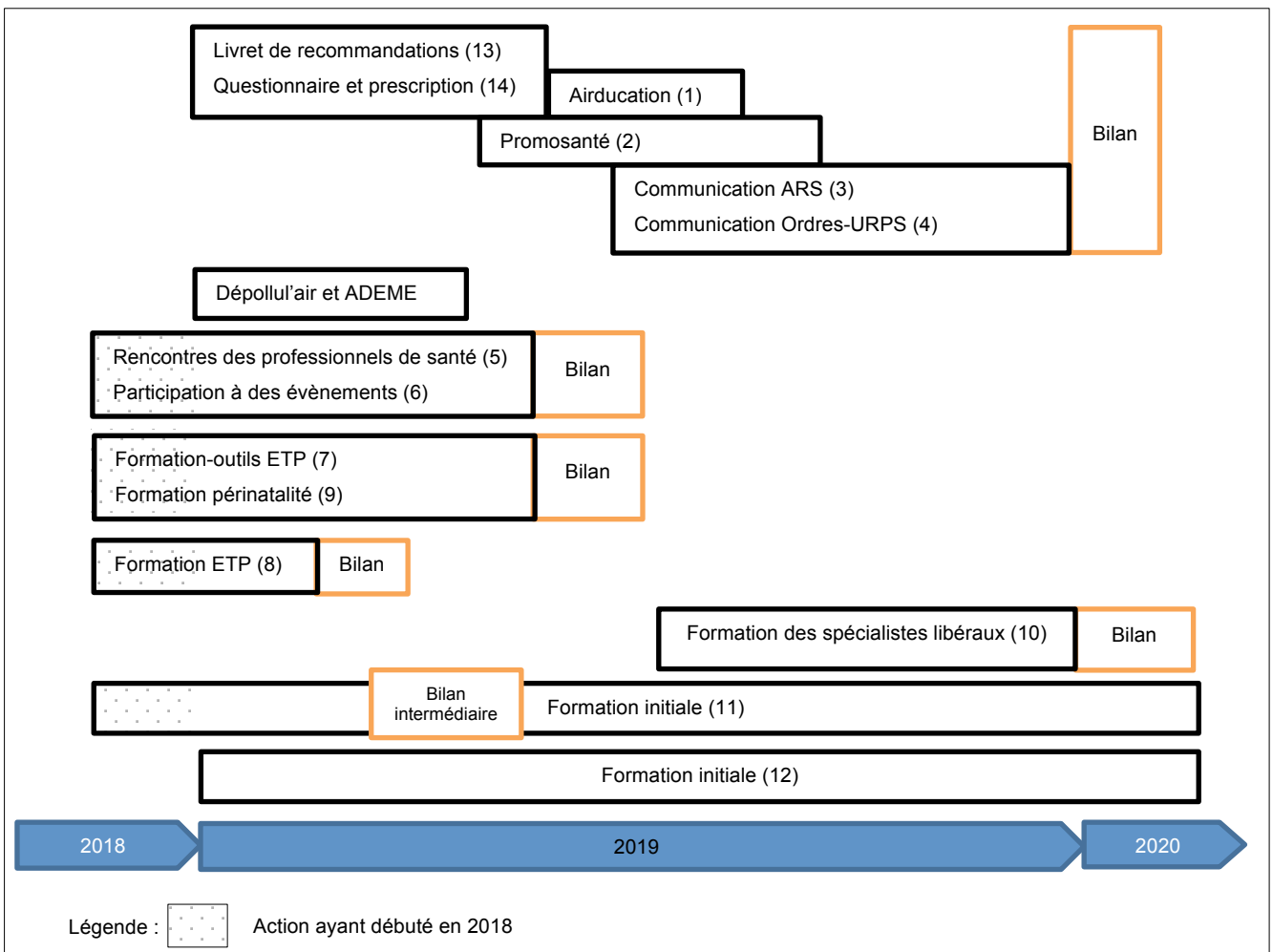
La mise en place des actions n°11 et n°12 est plutôt longue et les résultats ne seront visibles qu'à long terme. Cependant, leur réussite aura un effet plus que bénéfique car la proposition de formations ponctuelles serait moins nécessaire (par exemple l'action n°10).

L'action n°8 a été menée en 2018. La mise en place de formations sur la QAI pour les professionnels des programmes d'ETP asthme a été très appréciée. Lors de ces formations, il a été identifié un besoin en outils d'animation.

Les actions n°5 et 6 sont en lien avec le déploiement du réseau de CEI en Ile-de-France (fiche action 4.3-4 du PRSE). Ces actions peuvent donc représenter une plus-value importante pour le déploiement du réseau de CEI en dépit de leur faible efficacité concernant la sensibilisation et la formation des professionnels de santé à la QAI.

Le schéma suivant représente le déploiement des actions dans le temps :

Schéma 2 : Déploiement des actions dans le temps



Les enveloppes de financement des actions du PRSE 3 sont données annuellement. Les budgets alloués pour l'année en cours sont définis en juin de cette même année. Les budgets accordés pour une année ne sont pas automatiquement reconduits sur l'année suivante, il est donc difficile de prévoir la reconduction financière des actions.

La réalisation d'un bilan de chaque action au terme de celle-ci ou avant son renouvellement permettra de juger de l'opportunité de son renouvellement notamment pour les actions qui nécessitent un financement (actions 5, 6, 7, 9, 8 et 10) et d'adapter les actions à mettre en œuvre en priorité, en fonction des enveloppes disponibles les années suivantes.

## Conclusion

Les professionnels de santé en lien avec les pathologies respiratoires et la petite enfance sont les plus concernés par la qualité de l'air intérieur, dont les effets sur la prévalence de l'asthme ne sont plus à démontrer. En revanche, les professionnels de santé exerçant en libéral, comme les médecins généralistes, sont moins impliqués sur le sujet. La diversité des professionnels de santé et leurs différents niveaux d'investissement sont des facteurs importants à considérer dans la démarche de formation. La mise en place d'actions d'information, de sensibilisation et de formation des professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur doit tenir compte des besoins de chacun.

Suite à l'analyse des besoins de formation sur la qualité de l'air intérieur des professionnels de santé, ce rapport propose le déploiement d'une stratégie de formation, des professionnels de santé franciliens, composée de quinze actions réparties sur trois thèmes : la sensibilisation, la formation et les outils. Les actions de sensibilisation s'adressent à l'ensemble des professionnels de santé avec principalement la mise à disposition de contenus en ligne pour l'autoformation via les plateformes « Airducation » et « Promosanté ». Des sessions de formations sont destinées à répondre aux besoins des professionnels de santé exerçant dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient de l'asthme, dans le domaine de la périnatalité, ou en tant que médecin libéral en pneumologie, allergologie et pédiatrie. La partie outils du plan d'action concerne la création d'un livret de recommandations pour les patients, la création d'outils d'aide au diagnostic pour la prescription des visites de conseillers en environnement intérieur et la mise à disposition de matériel pour l'animation d'ateliers sur la qualité de l'air intérieur.

Bien que les formations soient appréciées, celles-ci ont un coût non négligeable et ne permettent de former qu'un petit nombre de professionnels. Il est donc important d'inciter l'intégration de modules de formation à la qualité de l'air intérieur dans la formation initiale des professionnels de santé et dans le parcours de développement professionnel continu. Les programmes de formations initiales des professionnels de santé étant nationaux, il est important de travailler en lien avec le Ministère chargé de la santé.

Enfin, le déploiement de la stratégie de formation de professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur devrait faire l'objet d'une annonce préalable. En effet, la réussite de cette stratégie repose sur l'information, aussi il est essentiel de travailler sur la mise en place d'une communication répétée, via divers canaux et convergeant vers les mêmes informations et ressources.





---

## Bibliographie

---

1. ADEME, septembre 2017, « Benchmark international des politiques publiques pour préserver et améliorer la qualité de l'air intérieur », *Synthèse*.
2. Agence nationale du DPC, Agence nationale du Développement Professionnel Continu, (visité le 11 octobre 2018), disponible sur internet : <https://www.agencedpc.fr>.
3. ANSES, avril 2014, « Etude du coût socio-économique des polluants de l'air intérieur », *Note et recommandations de l'Anses*.
4. ARS Ile-de-France, Qualité de l'air intérieur, (visité le 26 octobre 2018), disponible sur internet : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr>
5. BILLIONNET C., 2012, *Pollution de l'air intérieur et santé respiratoire : prise en compte de la multi-pollution*, Thèse de doctorat de l'Université Pierre et Marie Curie.
6. Commissariat Général du Développement Durable, avril 2015, « Estimation des coûts pour le système de soins français de cinq maladies respiratoires et des hospitalisations attribuables à la pollution de l'air », *Etudes et documents : économie et évaluation*, n°122.
7. InVS, OQAI, 2010, *Description du budget espace-temps et estimation de l'exposition de la population française dans son logement*.
8. InVS, mars 2012, « Evaluation des conséquences sur la santé de la qualité de l'air intérieur », *Note de position de l'InVS*.
9. MITHAA N. et al, 2013, « Pollution de l'air intérieur et asthme chez l'adulte », *Revue des Maladies respiratoires*, volume 30, n°5, p374-413.
10. OPESCT, Janvier 2008, « Risques et dangers pour la santé humaine de substances chimiques d'usage courant : éthers de glycol et polluants de l'air intérieur. Evaluation de l'expertise publique et des choix opérés ».
11. OQAI, octobre 2004, *Inventaire des données françaises sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, actualisation des données sur la période 2001-2004*.
12. OQAI, Observatoire de la qualité de l'air intérieur, (visité le 8 octobre 2018), disponible sur internet : <http://www.oqai.fr>.
13. SCHER, 2007, « Opinion on risk assessment on indoor air quality Scientific », *Committee on Health and Environmental Risks*.

---

## Liste des annexes

---

Annexe 1 : Liste des entretiens réalisés .....	III
Annexe 2 : Fiche action Pays de la Loire « sensibiliser les professionnels et les populations » .....	V
Annexe 3 : Fiche action Pays de la Loire « Réunion de formation des professionnels de santé » .....	VIII
Annexe 4 : Fiche action Provence-Alpes-Côte d'Azur « Organisation de Réunions de Formation Médicale Continue » .....	X
Annexe 5 : Fiche action Provence-Alpes-Côte d'Azur « Formation NESTING » .....	XII
Annexe 6 : Fiche action Pays de la Loire « Colloque en Santé environnementale » .....	XV
Annexe 7 : Le projet FEES en Ile-de-France .....	XVIII
Annexe 8 : Documents de l'HAS concernant l'éducation thérapeutique du patient .....	XXII
Annexe 9 : Proposition d'une formation en santé environnementale au titre du DPC ..	XXVI
Annexe 10 : Bilan des actions mises en place en Ile-de-France .....	XXVII
Annexe 11 : Analyse des besoins de formation en QAI des professionnels de santé	XXVIII
Annexe 12 : Calendrier d'activité du stagiaire .....	XXIX

## Annexe 1 : Liste des entretiens réalisés

Organismes	Personnes interrogées ou description de l'évènement	Intérêt
ARS Hauts-de-France	IES en lien avec la QAI	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
ARS Nouvelle Aquitaine	IGS en lien avec la QAI	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
ARS Bretagne	IGS en lien avec la QAI	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
ARS Centre-Val de Loire	IGS en lien avec la QAI	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation de professionnels de santé à la QAI
ARS Grand EST	IGS responsable du pôle planification et actions transversales	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
ARS Occitanie	IGS en lien avec la QAI	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
ARS Bourgogne - Franche Comté	IGS en lien avec la QAI	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
Ministère des solidarités et de la santé - DGS	Référents QA	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
ARS Ile-de-France Département ETP	Médecin Conseil	Questionnement sur la mise en place de dispositifs de formation des professionnels de santé à la QAI
ARS Ile-de-France Direction de la Promotion de la Santé et de la Réduction des Inégalités	Conseiller d'éducation santé	Questionnement concernant le fonctionnement de « Promosanté » (qui remplace l'IREPS)
Conseil Régional d'Ile-de-France	Référent santé environnement	Questionnement concernant d'éventuels financements des actions
Observatoire Régional de Santé (ORS)	Chargée d'études Santé Environnement	Recherche d'informations et de partenariats
Mutualité Française Ile-de-France	Référent santé environnement	Recherche d'informations et de partenariats
ARS Ile-de-France : Formation des professionnels de santé des programmes d'ETP asthme à la QAI	Formation réalisée par un binôme : Une CEI et un Médecin Allergologue	Participation à cette formation et échanges avec les participants
Forum des outils pédagogiques de sensibilisation à la QA	Divers ateliers et acteurs	Recherche d'informations et de partenariats
4 <sup>ème</sup> assises de la qualité de l'air	Diverses présentations	Informations possibles concernant la QAI
« Airducation »	Présentation du dispositif	Outils en e-learning pour la formation à la QA
ARS Ile-de-France DD 78	Chargée de mission en prévention et promotion de la santé	Questionnement concernant l'expérimentation de déploiement d'un service de conseillers médicaux en environnement intérieur
ARS Ile-de-France DD93	IGS responsable de VSS	Questionnement sur la mise en place de visites de CEI
WECF	Référent en santé environnement, Ile-de-France	Actions financées par le PRSE 3
Service parisien de santé environnementale (SPSE) (anciennement LHVP)	Responsable de la Cellule Santé Habitat	Recherche d'informations et de partenaires

CHU de Melun	Cadre de santé - coordinatrice Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Patient (UTEP)	Actions financées par le PRSE 3
APPA	Directrice de l'APPA	Actions financées par le PRSE 3
APPA	Sage-femme chargée de mission	Le projet FEES
Ordre des médecins Conseil Départemental des Hauts-de- Seine de l'Ordre des Médecins	Médecin membre	Recherche d'informations et de partenariats
Association Capt'Air Bretagne	CEI de l'association	Recherche d'informations et questionnement sur les outils créés par l'association
Infirmier en santé environnement <a href="http://www.ecoinfirmier.com">http://www.ecoinfirmier.com</a>	Infirmier investi en santé environnement	Recherche d'informations et de partenariats

Annexe 2 : Fiche action Pays de la Loire « sensibiliser les professionnels et les populations »

Oscars, Fiche Action - Export le 14-09-2018



## Sensibiliser les professionnels et les populations à l'impact de l'environnement sur la santé - Sensibiliser des professionnels intervenant auprès de publics fragiles aux problématiques de la qualité de l'air intérieur et de l'habitat-santé

<b>Région</b>	Pays de la Loire
<b>Titre</b>	Sensibiliser les professionnels et les populations à l'impact de l'environnement sur la santé - Sensibiliser des professionnels intervenant auprès de publics fragiles aux problématiques de la qualité de l'air intérieur et de l'habitat-santé
<b>Année</b>	2017
<b>Porteur de l'action</b>	UFC Que Choisir Nantes Type:Association Président : Hervé LEBORGNE Directeur : Gérard ALLARD, Vice-Président, Référent régional UFC Que Choisir 1 place du Martray, 44000 Nantes Téléphone : 02 40 12 07 43 Email : <a href="mailto:contact@nantes.ufcquechoisir.fr">contact@nantes.ufcquechoisir.fr</a> Site : <a href="http://www.quechoisir-nantes.org">http://www.quechoisir-nantes.org</a>
<b>Thème</b>	Environnement
<b>Coût</b>	13 840 €
<b>Programme</b>	<b>Programme PRSE 3 : Plan Régional Santé Environnement</b>
<b>Contexte</b>	Les liens entre la qualité de l'air et la santé ne sont plus à démontrer mais reste peu connus du grand public. Il convient donc d'augmenter le niveau d'information sur la qualité de l'air intérieur, de faire connaître les impacts de la pollution de l'air intérieur sur la santé (allergies respiratoires, etc.), d'amener vers des changements de comportement dans son habitat (veille sur certain produits ménagers, de bricolage, aération du logement, etc.). Ces informations intègrent le volet de lutte contre l'habitat indigne et visent également la sensibilisation des publics fragilisés. Il y a donc besoin d'une information ciblée, d'outils adaptés à des publics spécifiques, de démultiplier les effets des actions en ciblant des professionnels travaillant en lien avec le grand public, et de coopérer avec les collectivités locales.
<b>Objectif de l'action</b>	Sensibiliser des professionnels intervenant auprès de publics fragiles aux problématiques de la qualité de l'air intérieur et de l'habitat-santé (professionnels de la périnatalité et de la petite enfance, intervenant au domicile de publics fragiles).
<b>Description</b>	ACTION SILENE : 7 séances de trois heures trente - Une partie menée par UFC Que choisir sur la sensibilisation à la qualité de l'air intérieur : comprendre qu'il y a un lien entre air intérieur et santé, comprendre que chacun peut agir chez soi, connaître les sources de la pollution, identifier les bonnes pratiques, présentation du CMEI,

<http://www.oscarsante.org/national/>

	<p>diffusion et appropriation de la brochure U.F.C.</p> <p>– Une partie menée par la Mutualité Française sur la communication des messages de santé : identifier les freins et les facilitateurs à l'écoute, énoncer les changements possibles. Présentation théorique grâce à des échanges avec le groupe puis jeux de rôles sur des situations concrètes de pratiques à l'origine d'une dégradation de la qualité de l'air intérieur.</p> <p>ACTION ADT : 3 séances d'1h30. Présentation des messages clefs de l'air intérieur : le lien avec la santé, les sources de pollution, les bons gestes ; présentation des critères de l'habitat indigne et procédures ; présentation du réseau ; présentation du CMEI. Echanges à partir de la présentation des résultats du questionnaire rempli par 42 employées d'ADT sur la situation dans les habitations et les solutions à apporter. Notamment en cas de danger pour la sécurité et la santé des résidents et des personnels</p> <p>ACTION Ecoles d'aides-soignantes : 1 séance de 3h30 sur la santé environnementale (air intérieur et air extérieur).</p> <p>ACTION assistantes maternelles : 3 ateliers d'1 heure Sensibilisation au lien entre air intérieur et santé dans le cadre du forum des assistantes maternelles de Loire-Atlantique organisé par la CAF 44.</p>
<b>Année de début de réalisation</b>	2017
<b>Année de fin de réalisation</b>	2017
<b>Durée</b>	12 mois
<b>Fréquence</b>	Ponctuelle
<b>Public</b>	Professionnels de santé ; Professionnels du social ; Autre profession
<b>Type d'action</b>	Formation
<b>Partenaire d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bailleur social Silène à St Nazaire</li> <li>- Aide à domicile pour tous à Guérande, St Nazaire, Pontchâteau</li> <li>- Institut de formation en soins infirmiers à Rezé, Nantes, Machecoul</li> <li>- CAF à Nantes</li> <li>- CLIC à Guérande, Rezé&lt;BR&gt;- CCAS à Batz sur Mer, Nantes</li> <li>- ADAR à Orvault</li> <li>- Institut de formation de santé de l'Ouest (IFSO)</li> <li>- CHU d'Angers</li> </ul>
<b>Outils et supports créés</b>	Chaque action fait l'objet d'une préparation en amont, d'un travail sur les supports de présentation adaptés aux objectifs préalablement fixés avec l'encadrement, au public et au temps mis à disposition. Devant les besoins importants, la plaquette air intérieur de l'UFC a été réimprimée.
<b>Communication et valorisation de l'action</b>	Rédaction d'un document de valorisation de l'action air intérieur et habitat indigne présenté lors des réunions préparatoires avec l'encadrement des différents structures.
<b>Financeur</b>	ARS : 4 060 €Autre : 3 622 € (dont bénévolat : 2 000 €)Collectivités territoriales Conseil régional : 3 653 €Etat DREAL : 2 505
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>Nombre de réunions avec le réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACTION CLS le 13/10/2017 : participation à une réunion CLS à Nantes</li> <li>- ACTION SILENE : demande exprimée par les acteurs du CLS de Saint Nazaire.</li> <li>- Présentation des actions auprès des structures et acteurs intervenant au domicile, notamment des personnes âgées.</li> <li>- Présence à la journée régionale habitat indigne du 7/12/2017.</li> </ul> <p>ATOUTS OBSERVES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ACTION ADT : Des échanges animés, ouverts et intéressants sur les</li> </ul>

<http://www.oscarsante.org/national/>

	<p>difficiles conditions de vie de certains patients et les conditions de travail des auxiliaires de vie.</p> <p>- Action écoles d'aides-soignantes : un fort intérêt des élèves pour la thématique. Des élèves motivées pour appliquer les gestes adéquats dans leur vie professionnelle.</p> <p><b>DIFFICULTES RENCONTREES :</b></p> <p>- ACTION SILÈNE : Des groupes parfois difficiles, avec des personnes qui ne voient pas le besoin d'une telle formation, avec des difficultés à communiquer (pour cause de présence de la hiérarchie), qui ne voient pas le lien entre la théorie (les messages sur la qualité de l'air intérieur) et la pratique (la communication des messages aux habitants). Ce temps de formation, parfois vécu comme imposé, a influencé la motivation de certains participants.</p> <p>- ACTION CLS : l'action avec Silène a été engagée suite à un contact initié par la ville de Saint-Nazaire et devait faire partie du Contrat local de santé et être financée dans ce cadre.</p> <p>- ACTION ADT : Les moyens d'action des personnels sont limités face aux clients « qui sont chez eux ».</p> <p><b>PERSPECTIVES :</b></p> <p>- ACTION SILÈNE : Les équipes ont émis de nombreuses idées et demandes (utilisation du vinaigre blanc, campagne d'explication auprès des locataires...) mais la mise en œuvre n'est pas prête.</p> <p>- ACTION ADT : nouvelles séances en 2018 pour faire le suivi et construire ensemble un document de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur à remettre aux personnes prises en charge.</p> <p>- ACTION ECOLES D'AIDES-SOIGNANTES : poursuite en 2018. Suite à la présentation aux cadres de l'ADAR : organisation de séances de sensibilisation air intérieur et habitat indigne en 2018.</p> <p>- ASSISTANTES MATERNELLES : intervention auprès des assistantes maternelles de Blain en mai 2018.</p>
<b>Secteur d'activité</b>	Autre
<b>Niveau géographique</b>	Territorial
<b>Commune</b>	Batz-sur-Mer, Guérande, Machecoul, Nantes, Orvault, Pontchâteau, Rezé, Saint-Nazaire, Angers
<b>Lieu d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bailleur social Silène à St Nazaire</li> <li>- Aide à domicile pour tous à Guérande, St Nazaire, Pontchâteau</li> <li>- Institut de formation en soins infirmiers à Rezé, Nantes, Machecoul</li> <li>- CAF à Nantes</li> <li>- CLIC à Guérande, Rezé</li> <li>- CCAS à Batz sur Mer, Nantes</li> <li>- ADAR à Orvault</li> <li>- Institut de formation de santé de l'Ouest (IFSO)</li> <li>- CHU d'Angers</li> </ul>
<b>Catégorie</b>	A4, B4, C3

<http://www.oscarsante.org/national/>



## Réunions de formation des professionnels de santé aux thématiques : "Qualité de l'air intérieur et santé" et "Cancer et Environnement" dans le cadre du programme IMSE - Initiatives Médicales en Santé et Environnement"

<b>Région</b>	Pays de la Loire
<b>Titre</b>	Réunions de formation des professionnels de santé aux thématiques : "Qualité de l'air intérieur et santé" et "Cancer et Environnement" dans le cadre du programme IMSE - Initiatives Médicales en Santé et Environnement"
<b>Année</b>	2018
<b>Porteur de l'action</b>	Association des Rencontres Médicales Pluridisciplinaires Type:Association Président : M. Jean-Joseph FERRON Directeur : M. François LEMAIRE 32 rue de Paradis, 75010 PARIS Site : www.amp-asso.fr
<b>Coût</b>	15 000 €
<b>Contexte</b>	<p>Les professionnels de santé sont en demande d'informations sur les risques sur la santé liés à la qualité de l'environnement et sur les mesures à mettre en place pour les prévenir. Ils souhaitent également pouvoir répondre aux sollicitations de leurs patients sur ces thèmes.</p> <p>Depuis 2012, près de 850 médecins et autres professionnels de santé (dont 165 en Pays de Loire) ont été rencontrés lors de réunions de formation dans le cadre du programme IMSE.</p> <p>Les participants ont très largement indiqué leur souhait d'approfondir leurs connaissances dans le champ santé et environnement et qu'une suite soit donnée à ces premières réunions.</p> <p>Cet intérêt pour les thèmes Santé et Environnement et le désir de se former ont été confirmés par une enquête menée à l'automne 2016 auprès des médecins participant aux Congrès Preuves &amp; Pratiques.</p>
<b>Objectif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser chez les professionnels de santé, et en particulier chez les médecins généralistes, une culture en santé et environnement en développant une meilleure compréhension des liens complexes qui existent entre facteurs environnementaux et effets éventuels sur la santé humaine.</li> <li>- Inscrire cette réflexion et cet apport de connaissances au cœur de leur pratique médicale.</li> </ul>
<b>Description</b>	Le programme IMSE - Initiatives Médicales en Santé et Environnement - initié en 2010 avec le soutien conjoint du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Environnement, s'est donné comme mission de contribuer à la diffusion d'une culture Santé et Environnement auprès des professionnels de santé.

<http://www.oscarsante.org/national/>



	<p>L'ARMP propose de mettre à profit l'expérience acquise ces dernières années dans la collaboration avec l'ARS Pays de Loire (10 réunions au total avec 165 participants) pour poursuivre le déploiement des deux modules de formation « Air intérieur et Santé » et « Cancers et Environnement » auprès des professionnels de santé de la région.</p> <p>L'objectif est d'organiser des réunions d'un format de deux heures en soirée ou d'une demi-journée en liaison avec les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé et en lien avec les acteurs du territoire concernés (collectivités locales, associations locales de FMC, URPS, Ordre des médecins, établissements hospitaliers...). Une moyenne de 15 médecins/professionnels de santé par réunion est visée.</p> <p>Pour le module « Air intérieur » nous souhaitons poursuivre la collaboration engagée dans le programme précédent avec les Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI) rattachés aux CHU de Nantes et d'Angers. Une intervention de leur part dans le module a été expérimentée avec succès dans les réunions organisées en 2017 à Thouaré sur Loire (Loire-Atlantique), Beaupréau (Maine et Loire) et au Mans (Sarthe).</p> <p>Les deux modules IMSE s'articulent autour de plusieurs séquences pédagogiques. A partir de situations concrètes, les participants découvrent les clés de réflexion et de compréhension grâce à l'apport d'experts filmés, puis travaillent en sous-groupes à l'élaboration d'éléments de réponse aux questions posées.</p>
<b>Année de début de réalisation</b>	2018
<b>Année de fin de réalisation</b>	2018
<b>Durée</b>	12 mois
<b>Fréquence</b>	Ponctuelle
<b>Public</b>	Professionnels de santé 
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Formation
<b>Partenaire d'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- Collectivités locales</li> <li>- Associations locales</li> <li>- URPS</li> <li>- Ordre des médecins</li> <li>- Etablissements hospitaliers</li> <li>- CMEI</li> </ul>
<b>Financier</b>	ARS : 15 000 €
<b>Secteur d'activité</b>	Autre

<http://www.oscarsante.org/national/>

Annexe 4 : Fiche action Provence-Alpes-Côte d'Azur « Organisation de Réunions de Formation Médicale Continue »

Oscars, Fiche Action - Export le 14-09-2018



## Organisation de réunions de FMC (Formation Médicale Continue) sur la thématique "Air Intérieur" à l'intention des médecins généralistes de la Région PACA

<b>Région</b>	Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>Titre</b>	Organisation de réunions de FMC (Formation Médicale Continue) sur la thématique "Air Intérieur" à l'intention des médecins généralistes de la Région PACA
<b>Année</b>	2017
<b>Porteur de l'action</b>	Association des rencontres médicales pluridisciplinaires Type: Association Président : Jean-Joseph FERRON 32 rue de Paradis, 75010 Paris
<b>Thème</b>	Environnement
<b>Coût</b>	36 000 €
<b>Programme</b>	<b>Programme PRSE 3 : Plan Régional Santé Environnement 3 - 2015-2021</b> <i>Objectif 1.17: Former et informer les élus et les professionnels (santé, environnement, etc.) sur la qualité de l'air</i>
<b>Contexte</b>	Suite de l'action conduite depuis 2012 dans le cadre du programme IMSE (Initiatives Médicales en Santé et Environnement) - projet labellisé PRSE PACA - au travers de nouvelles réunions de Formation Médicale Continue sur le thème "Air Intérieur". En effet, après avoir proposé aux médecins depuis 2012 le premier module réalisé "Cancers et Environnement", le programme IMSE s'est enrichi en 2015 d'un nouveau module sur le thème "Air Intérieur". L'intérêt des médecins pour les liens entre Santé et Air Intérieur a été confirmé lors des deux réunions "pilotes" organisées à Nice à l'hôpital Pasteur en décembre 2015 et à Marseille à l'URPS-ML au mois d'avril 2016.
<b>Objectif de l'action</b>	* Objectifs généraux - Diffuser chez les professionnels de santé, et en particulier chez les médecins généralistes, une culture en santé et environnement en développant une meilleure compréhension des liens complexes qui existent entre facteurs environnementaux et effets éventuels sur la santé humaine - Inscrire cette réflexion et cet apport de connaissances au coeur de leur pratique médicale  * Objectif opérationnel - Organiser des réunions de formation médicale continue sur la thématique "Air Intérieur" à l'intention des médecins généralistes de la Région PACA sur un format de deux heures en soirée
<b>Description</b>	* Formation continue sur la thématique "Cancers et environnement" - 3 à 4 réunions de formation, en soirée, d'un format de 2 heures - lieux de réalisation à préciser en accord avec les co-financeurs, en

<http://www.oscarsante.org/national/>

	fonction de critères tels que dynamique locale en SE à créer, soutenir ou renforcer (ex : villes OMS ou territoires Agenda 21) ; enjeux de santé particuliers (ex : Martigues/ Etang de Berre) ; présence d'activité des CHS-CEI - réunions co-animées par un des concepteurs du Module et par un médecin référent Santé et Environnement formé dans le cadre du programme IMSE
<b>Année de début de réalisation</b>	2017
<b>Année de fin de réalisation</b>	2018
<b>Durée</b>	12 mois à partir de juin 2017
<b>Fréquence</b>	Suivie
<b>Public</b>	Professionnels de santé Médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, professionnels de la périnatalité
<b>Nombre de personnes concernées</b>	45 à 60 professionnels (prévisonnel)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Formation
<b>Partenaire d'action</b>	Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé PACA, Référents Santé Environnement de la DREAL, collectivités locales, associations locales de FMC, Ordre des médecins, établissements hospitaliers...
<b>Outils et supports utilisés</b>	Module IMSE "Air Intérieur et Santé"
<b>Financier</b>	ARS : 16 500 €Collectivités territoriales Conseil régional : PACA : 10 500 €Etat DREAL : 9 000 €
<b>Evaluation de l'action</b>	* Indicateurs quantitatifs - Nombre de réunions réalisées - Nombre de médecins présents  * Indicateurs qualitatifs Développement d'une culture en santé environnement chez les médecins (accueil favorable de la thématique et désir d'approfondir leurs connaissances par d'autres actions de ce type) - Evaluation de la satisfaction
<b>Secteur d'activité</b>	Autre
<b>Niveau géographique</b>	Régional
<b>Ancien découpage régional</b>	PACA
<b>Lieu d'intervention</b>	Salle polyvalente de mairie, locaux de l'URPS, salle de réunion dans établissements hospitaliers ...
<b>Catégorie</b>	B1

<http://www.oscarsante.org/national/>



## Formations NESTING - Formation à la santé environnementale d'un groupe de professionnels de santé du Pôle parents-enfants de l'association Hôpital Saint Joseph de Marseille

<b>Région</b>	Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>Titre</b>	Formations NESTING - Formation à la santé environnementale d'un groupe de professionnels de santé du Pôle parents-enfants de l'association Hôpital Saint Joseph de Marseille
<b>Année</b>	2017
<b>Porteur de l'action</b>	Women Engage for a Common Future France Type: Association Président : Anne BARRE Directeur : Florence ROSSET Cité de la Solidarité Internationale, 13 avenue Emile Zola, 74100 Annemasse Téléphone : 04 50 83 48 12 Email : wecf.france@wecf.eu Site : <a href="http://www.wecf.eu/francais/">http://www.wecf.eu/francais/</a>
<b>Thème</b>	Environnement, Périnatalité - Parentalité
<b>Coût</b>	22 520 €
<b>Programme</b>	<b>Programme PRSE 3 : Plan Régional Santé Environnement 3 - 2015-2021</b> <i>Objectif 6.2: Former les professionnels de la périnatalité aux risques sanitaires liés à l'environnement</i>
<b>Contexte</b>	Les enfants sont plus vulnérables que les adultes à tous les polluants biologiques, chimiques et électromagnétiques. Ils sont plus exposés par les voies respiratoires, l'appareil digestif et la peau et absorbent plus facilement les contaminants car leur métabolisme est plus rapide et leur taille plus petite. Certaines substances toxiques peuvent ainsi perturber le cours normal de leur développement de la conception à l'âge adulte et avoir de lourdes conséquences sur leur avenir à court, moyen et long terme. Protéger les enfants des expositions aux polluants de notre monde moderne est donc un défi pour les parents mais également pour tous les professionnels de santé qui les accompagnent. La santé environnementale doit être intégrée dans les pratiques d'accueil et de soin du jeune enfant dès avant sa naissance afin de mettre en place une politique de prévention active et de diminution conséquente de son exposition aux polluants. Les professionnels de santé ne sont la plupart du temps que peu ou pas formés à cette thématique de santé environnementale bien qu'ils aient pourtant un rôle reconnu dans le domaine de la promotion de la santé. D'autre part, former les professionnels est également un moyen de sensibiliser les parents. Cette formation s'intègre pleinement dans le cadre des programmes d'actions de Développement Durable des établissements de santé.
<b>Objectif de l'action</b>	* Objectif général - Donner aux professionnels de santé en périnatalité les moyens de

<http://www.oscarsante.org/national/>

	<p>sensibiliser les femmes enceintes et les jeunes parents sur la thématique de la santé environnementale</p> <p>* Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former à la santé environnementale une quinzaine de professionnels de santé du Pôle Parents Enfants de l'association Hôpital Saint Joseph de Marseille</li> <li>- Accompagner ceux qui le désirent vers la certification afin de leur permettre de devenir animateur Nesting</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>* Organisation d'une session de formation (4 jours de formation théorique et 2 jours de formation pédagogique sur 6 mois)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts avec l'hôpital Saint-Joseph et convention de formation professionnelle</li> <li>- Planification et organisation des journées de formation avec les formateurs et les professionnels de santé</li> <li>- Préparation des supports pédagogiques (guides de l'animateur)</li> <li>- Objectifs de la formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>. donner aux professionnels de la périnatalité une connaissance approfondie en matière de santé environnementale</li> <li>. pérenniser les actions de sensibilisation des femmes enceintes et jeunes parents et accompagner au changement de comportement</li> <li>. contribuer à induire des changements de représentation et de comportement pérennes</li> <li>. promouvoir la santé environnementale et mettre en place une politique de prévention active afin de diminuer l'exposition des plus jeunes</li> <li>. contribuer activement à la territorialisation des PNSE</li> </ul> </li> </ul> <p>* Accompagnement des professionnels de santé qui souhaitent animer des ateliers Nesting vers la certification (sur les 6 mois suivants)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage de l'examen théorique (1/2 journée)</li> <li>- Réalisation de 5 ateliers tests « COMMENT CRÉER UN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR SAIN POUR SON ENFANT ? » pour les futurs et jeunes parents, dont 1 tutoré par l'équipe Nesting (2 journées de suivi)</li> </ul>
<b>Année de début de réalisation</b>	2017
<b>Année de fin de réalisation</b>	2018
<b>Durée</b>	12 mois à partir de septembre 2017
<b>Fréquence</b>	Suivie
<b>Public</b>	Nourrissons (0-2 ans) ; Professionnels de santé ; Femmes enceintes ; Parents Sage-femmes, Puéricultrices, Gynécologues, Pédiatres ...
<b>Nombre de personnes concernées</b>	15 personnes formées (prévisionnel)
<b>Type d'action</b>	Formation ; Soutien aux équipes ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Education pour la santé
<b>Partenaire d'action</b>	Pôle Parents Enfants de l'association Hôpital Saint Joseph de Marseille, Ecoformation 84
<b>Outils et supports utilisés</b>	Livrets de sensibilisation de la WECF
<b>Financier</b>	ARS : 19 000 €Autre : Hôpital Saint Joseph : 3 000 €Fonds propres : 520 €
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>* Indicateurs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants à la formation</li> <li>- Nombre de professionnels certifiés</li> <li>- Nombre d'évaluations théoriques passées</li> <li>- Nombre d'ateliers tests</li> <li>- Nombre de participants aux ateliers tests</li> </ul>

<http://www.oscarsante.org/national/>

	* Indicateurs qualitatifs - Satisfaction des bénéficiaires
<b>Secteur d'activité</b>	Centre de soins, établissement de santé
<b>Niveau géographique</b>	Communal
<b>Ancien découpage régional</b>	PACA
<b>Commune</b>	Marseille
<b>Lieu d'intervention</b>	Hôpital Saint Joseph
<b>Catégorie</b>	A1, A4, B1, B4, C2, C3

<http://www.oscarsante.org/national/>





## Colloque "Santé environnementale : quels enjeux pour la femme enceinte et le jeune enfant ?"

<b>Région</b>	Pays de la Loire
<b>Titre</b>	Colloque "Santé environnementale : quels enjeux pour la femme enceinte et le jeune enfant ?"
<b>Année</b>	2017
<b>Porteur de l'action</b>	Mutualité Française Pays de la Loire Type: Mutuelles Président : Christophe BIGAUD 29 quai François Mitterand, 44273 Nantes Téléphone : 02 41 68 88 35
<b>Thème</b>	Environnement
<b>Coût</b>	10 000 €
<b>Programme</b>	<b>Programme PRSE 3 : Plan Régional Santé Environnement</b>
<b>Contexte</b>	<p>Dans le cadre du PRSE3 et de son axe 2 (bâtiments, habitat, santé), les femmes enceintes et les jeunes enfants apparaissent comme des publics particulièrement sensibles aux expositions environnementales, notamment à l'intérieur de bâtiments.</p> <p>La Mutualité française Pays de la Loire et l'Agence régionale de santé animent un groupe de représentants de professionnels de la périnatalité (réseau sécurité naissance, ordre des sages femmes 44, PMI...), de collectivités ou de professionnels de la petite enfance, et de structures associatives ou personnes ressources sur le sujet.</p> <p>Ce groupe a souhaité l'organisation d'un colloque.</p>
<b>Objectif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager des connaissances stabilisées et actualisées auprès des professionnels de la périnatalité et de la petite enfance sur l'impact de l'environnement (qualité de l'air intérieur, produits chimique) sur la santé du fœtus et du jeune enfant,</li> <li>- Valoriser les expériences conduites en région ou hors région, identifier les messages clés et les supports.</li> </ul>
<b>Description</b>	<p>Le colloque s'est déroulé le 4 avril à Angers pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un état des connaissances sur les impacts de la qualité de l'air intérieur, des pollutions chimiques et des perturbateurs endocriniens sur la santé du fœtus et du jeune enfant</li> <li>- des retours d'expériences et témoignages sur des actions menées pour accompagner les femmes enceintes, pour agir sur les lieux d'accueil du jeune enfant et sensibiliser le public</li> </ul> <p>Cette journée a été co-organisée par la Mutualité française Pays de la Loire, l'Agence régionale de santé et le Réseau sécurité naissance, dans le cadre du PRSE3, avec le concours des CHU de Nantes et Angers et l'association UFC-Que Choisir.</p>
<b>Année de début de réalisation</b>	2017

<http://www.oscarsante.org/national/>

<b>Année de fin de réalisation</b>	2017
<b>Durée</b>	4 avril 2017
<b>Fréquence</b>	Ponctuelle
<b>Public</b>	Professionnels de santé ; Professionnels du social ; Professionnels de l'éducation ; Femmes enceintes ; Parents - Professionnels de santé (sages-femmes, puéricultrices)- Gestionnaires de lieux d'accueil de la petite enfance
<b>Nombre de personnes concernées</b>	91 inscrits
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Formation ; Travail en réseau
<b>Partenaire d'action</b>	- CHU de Nantes - UFC Que Choisir - ARS Pays de la Loire
<b>Outils et supports créés</b>	<b>Programme du colloque</b> Dépliant Mutualité Française Pays de la Loire </p> <b>Retour sur le colloque du 4 avril 2017</b> Site internet Mutualité Française Pays de la Loire </p>
<b>Financier</b>	ARS : 5 000 €Autre : MFPL : 5 000 €
<b>Evaluation de l'action</b>	- Les participants proviennent principalement des établissements et de la périnatalité (30,7%)  - Les participants viennent de Loire-Atlantique (13%), Maine-et-Loire (26%), Mayenne (9%), Sarthe (12%), Vendée (2%).  - Le taux de réponse au questionnaire d'évaluation est de 53%.  - 68,9 % des participants sont globalement satisfaits de la journée, 55,6% sont très satisfaits du format proposé (durée, lieu, horaire), et 66,7% sont très satisfaits de l'organisation (accueil, salle, etc.).  - Sur la gestion du temps, les avis sont partagés entre satisfaits (48,9%) et très satisfaits (42,2%).  - 62,2% des participants sont satisfaits de la documentation, des supports mis à disposition.  - 65,1% des participants sont satisfaits de la matinée et 25,6% en sont très satisfaits.  - Les interventions qui ont le plus intéressé le public le matin sont : . L'ouverture (25,6%) . « Santé environnementale et qualité de l'air intérieur : de quoi parle-t-on et quels sont les impacts ? » (60,5%) . « Les perturbateurs endocriniens : impact sur la santé, quel défi pour la

<http://www.oscarsante.org/national/>



	<p>société ? » (79,1%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. « Caractériser l'exposition de l'Homme aux perturbateurs endocriniens en période périnatale : challenges et applications » (65,1%)</li> <li>. « La stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens : quelle gestion du risque en France ? » (30,2%).</li> </ul> <p>- 51,2% des participants sont satisfaits de l'après-midi, voire très satisfaits (17,1%). 29,3% ont été moins satisfaits.</p> <p>- Les interventions qui ont le plus intéressé le public l'après-midi sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. « Accompagnement et information des femmes enceintes : quelle place pour les professionnels de la périnatalité ? » (55%)</li> <li>. « Quelles actions en milieu professionnel ? » (42,5%)</li> <li>. « Penser un lieu d'accueil favorable à la santé des jeunes enfants » (42,5%)</li> <li>. « Informer le public sans juger et sans inquiéter » (52,5%).</li> </ul> <p>- à 95,6% les participants ont appris de nouvelles connaissances pendant cette journée.</p> <p>- 81,4% des participants pourront utiliser ces informations dans le cadre de leur pratique professionnelle.</p>
<b>Secteur d'activité</b>	Autre
<b>Niveau géographique</b>	Territorial
<b>Commune</b>	Angers
<b>Lieu d'intervention</b>	CHU d'Angers
<b>Catégorie</b>	A1, B4, C1

<http://www.oscarsante.org/national/>



### Projet FEES

## Femmes Enceintes, Environnement et Santé

En 2016, 72 674 naissances ont eu lieu en Hauts-de-France. La région reste, avec l'Ile-de-France, celle dont la natalité est la plus forte en France. De nombreuses études soulignent aujourd'hui la plus **grande vulnérabilité des femmes enceintes et de leur fœtus aux polluants environnementaux**. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que **notre santé** (maladies chroniques) se détermine en grande partie durant **la grossesse et durant les 1 000 premiers jours de vie**. Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter les générations futures. Plus concrètement, **la future mère est exposée à des centaines de substances chimiques lors de sa grossesse** (fumée de tabac, monoxyde de carbone, pesticides, éthers de glycols, bisphénols, phtalates, aldéhydes...). Ces polluants, multiples, peuvent être véhiculés par l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques...

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régional (PRSE 2 et PNSE 3), la **Mutualité Française** et l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique** se sont mobilisées avec les réseaux de périnatalité depuis 2011 en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet "**FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé**". Ce projet, soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional Hauts-de-France, a ainsi pour ambition de réduire les sources d'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...).

Une analyse de situation a été réalisée à travers un travail de recueil bibliographique sur les polluants de l'air intérieur, et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de montrer l'intérêt de travailler sur ces problématiques et de définir les axes de travail du projet.

Ainsi, depuis 2012 des formations sont proposées aux professionnels de la périnatalité et de la santé des Hauts-de-France ainsi qu'aux futurs professionnels (Ecoles de sages-femmes, Facultés de Médecine et de Pharmacie, Ecole de puéricultrices...), ce qui a permis d'aboutir à la formation de 582 professionnels et 926 futurs professionnels. Par ailleurs, des ateliers pratiques sont proposés aux futurs et jeunes parents pour les sensibiliser aux risques liés à l'exposition aux polluants environnementaux et les orienter vers de nouveaux comportements.

De 2015 à 2017, une évaluation globale du projet FEES, financée par l'Institut national du cancer et l'ARS HDF, a été réalisée auprès de 55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents, laquelle a confirmé l'intérêt et l'efficacité du projet FEES auprès des professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents.

***Toutes les informations relatives au projet sont disponibles sur <http://www.projetfees.fr> .***

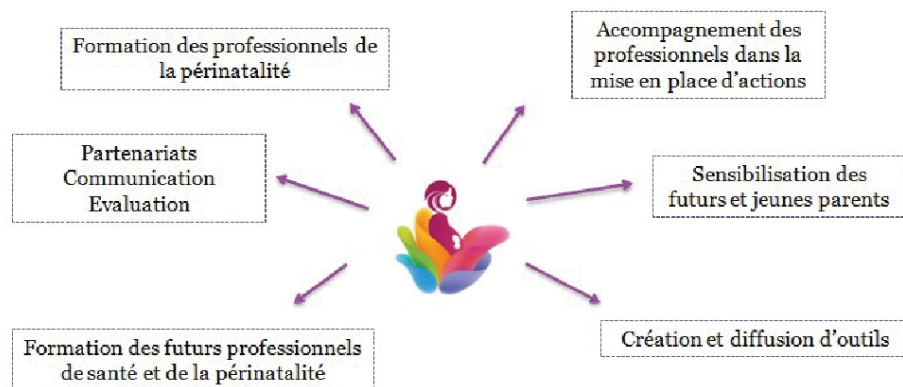
## Objectifs du projet FEES

Le Projet FEES a pour objectif de **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux.**

## Publics bénéficiaires

- Les futurs et jeunes parents
- Les professionnels de la périnatalité et de la santé

## Actions mises en place dans le cadre du Projet FEES depuis 2012



### Quelques chiffres clés

Depuis 2012, **582 professionnels** formés en région via **97 modules** d'une demi-journée de formation.

Depuis 2016, **926 futurs professionnels** formés via **19 modules de formation** (Ecoles de Sages-femmes, Ecole de Pharmacie et Ecole de médecine).

Depuis 2013, **47 ateliers « Mamans, Bébé, Environnement et Santé »** réalisés, ayant permis de sensibiliser **283 futurs et jeunes parents.**

➤ **Les formations à destination des professionnels de la périnatalité et de la santé**

Objectifs de ces sessions :

- **Améliorer les connaissances** des professionnels de la périnatalité et de la santé sur le lien existant entre l'environnement et la santé de la femme enceinte et du nourrisson : qualité de l'air dans l'habitat, alimentation, cosmétiques.
- Permettre aux professionnels de la périnatalité et de la santé de **relayer les informations reçues** aux femmes enceintes et futurs parents.

➤ **L'accompagnement des professionnels formés**

Suite aux sessions de formation/sensibilisation, les professionnels peuvent bénéficier d'un **accompagnement** par l'APPA et la Mutualité Française Hauts-de-France pour la mise en place **d'actions de prévention à destination des futurs et jeunes parents**.

Ces actions peuvent être de différents types : ateliers (réguliers), organisation de mini-conférences, expositions dans un hall d'accueil, animations de stands lors d'un forum, etc.

➤ **La sensibilisation des futurs et jeunes parents**

La Mutualité Française Hauts-de-France propose la mise en place **d'ateliers d'éducation à la santé environnementale**, les **ateliers « Maman, Bébé, Environnement et Santé »**. En 2018, une dizaine d'ateliers seront programmés sur la région, avec les maternités et Centres Hospitaliers partenaires du projet.

Les objectifs de ces ateliers destinés aux futurs et jeunes parents sont :

- **S'informer sur les polluants de l'environnement quotidien**, et les risques pour la santé notamment de bébé ;
- **Identifier des « activités à risque »** afin de les éviter et diminuer l'exposition de la famille ;
- **Echanger autour d'alternatives simples et pratiques**, en se basant sur les expériences des membres du groupe.



## Coordinateurs du Projet FEES



Le Comité Régional Hauts-de-France de l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique s'investit depuis 1972 dans le domaine de la Santé Publique.

L'APPA, association nationale **scientifique et non militante**, est **reconnue d'utilité publique**. Ses activités se situent à l'intersection des domaines de **l'environnement et de la santé** (qualité de l'air intérieur, extérieur, risque allergiques liés aux pollens...). Elle coordonne des études, entreprend auprès du public des campagnes d'information, assure une veille scientifique et un transfert des connaissances...



La Mutualité Française Hauts-de-France rassemble et représente plus de 168 mutuelles dans les 5 départements de la région.

La **Mutualité Française Hauts-de-France coordonne les actions de prévention et promotion de la santé au niveau régional en direction des adhérents mutualistes mais aussi pour tous les publics en partenariat avec les mutuelles adhérentes et les acteurs de santé des Hauts-de-France.**

Chaque année, l'équipe prévention de la Mutualité Française Hauts-de-France élabore un programme de plus de 400 actions de prévention promotion de la santé réparties sur tout le territoire régional.

### Contact :

Marie-Amélie CUNY – [marie-amelie.cuny@appa.asso.fr](mailto:marie-amelie.cuny@appa.asso.fr) - 03 20 31 71 57

Mélie ROUSSEAU – [melie.rousseau@appa.asso.fr](mailto:melie.rousseau@appa.asso.fr) - 03 20 31 71 57

Camille GEAY – [camille.geay@mutualite-hdf.fr](mailto:camille.geay@mutualite-hdf.fr) - 03 20 16 15 48

## Partenaires

De **nombreux partenaires** travaillent aux côtés de l'APPA et de la Mutualité Française pour la réalisation du projet FEES : les Réseaux de périnatalité Bien Naître en Artois, Ombrel, Pauline, le Réseau Périnatalité du Hainaut, le Réseau Périnatalité Picardie, l'Ordre départemental et le Conseil Interrégional des Sages-Femmes, les Ecoles de sages-femmes de la Région, le Conseils Départementaux du Pas-de-Calais et du Nord, la Faculté de Pharmacie de Lille, la Faculté de Médecine de Lille, l'URPS Pharmaciens HDF, la Clinique Victor Pauchet d'Amiens, les maternités de Lens, Tourcoing, Roubaix, Calais,...

## Financeurs

Le projet FEES est soutenu par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, le Conseil Régional Hauts-de-France et la Mutualité Française Hauts-de-France.





## L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT EN 15 QUESTIONS - RÉPONSES

### CONTEXTE

#### 1. Pourquoi avoir élaboré un guide sur l'éducation thérapeutique du patient ?

En réponse à la demande croissante des professionnels de santé et de leurs instances (sociétés savantes, collèges, etc.), des patients, de leurs proches et de leurs associations, ainsi que des institutionnels (ministère de la santé, caisses d'assurance maladie) dans le domaine de l'éducation thérapeutique du patient la HAS et l'Inpes proposent un cadre méthodologique afin que des programmes structurés puissent être élaborés, mis en place et évalués.

#### 2. Comment a été élaboré ce guide ?

Ce guide méthodologique a été élaboré par la HAS avec la participation de l'Inpes. Il s'appuie sur une analyse critique de la littérature disponible, sur la réflexion de professionnels impliqués dans l'éducation thérapeutique du patient réunis au sein de groupes de travail et de lecture, et sur les résultats d'une rencontre (focus group) avec des patients ayant une maladie chronique.

Des données issues d'études réalisées par la HAS dans le secteur des soins ambulatoires ont également été utilisées.

### L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

#### 1. Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique du patient ?

Selon la définition du rapport OMS-Europe publié en 1996, l'éducation thérapeutique du patient « vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider, ainsi que leurs familles, à comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer ensemble et à assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie. »

L'éducation thérapeutique du patient est un processus continu, dont le but est d'aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

Les finalités spécifiques de l'éducation thérapeutique sont :

- l'acquisition et le maintien par le patient de compétences d'auto soins (décisions que le patient prend avec l'intention de modifier l'effet de la maladie sur sa santé). Parmi elles, l'acquisition de compétences dites de sécurité vise à sauvegarder la vie du patient ;
- la mobilisation ou l'acquisition de compétences d'adaptation (compétences personnelles et interpersonnelles, cognitives et physiques qui permettent aux personnes de maîtriser et de diriger leur existence, et d'acquérir la capacité à vivre dans leur environnement et à modifier celui-ci). Elles s'appuient sur le vécu et l'expérience antérieure du patient et font partie d'un ensemble plus large de compétences psychosociales.



Tout programme d'éducation thérapeutique du patient personnalisé doit prendre en compte ces deux dimensions tant dans l'analyse des besoins, de la motivation du patient et de sa réceptivité à la proposition d'une éducation thérapeutique du patient, que dans la négociation des compétences à acquérir et à soutenir dans le temps, le choix des contenus, des méthodes pédagogiques et d'évaluation des effets.

L'éducation thérapeutique du patient permet par exemple au patient de soulager ses symptômes, de prendre en compte les résultats d'une auto-surveillance, d'une auto-mesure, de réaliser des gestes techniques (injection d'insuline), d'adapter des doses de médicaments. Elle contribue également à permettre au patient de mieux se connaître, de gagner en confiance en lui, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes, de se fixer des buts à atteindre et de faire des choix.

## **2. Information du patient et éducation thérapeutique du patient sont-elles équivalentes ?**

L'éducation thérapeutique du patient est un processus qui ne peut se résumer pas à la délivrance d'une information, fut-elle de qualité. Des méta-analyses d'études contrôlées randomisées concernant l'asthme, la polyarthrite rhumatoïde, la prise au long cours d'antivitamines K ont montré que l'information seule ne suffisait pas à aider les patients à gérer leur maladie au quotidien.

Une information orale ou écrite, un conseil, un message de prévention, peuvent être délivrés par un professionnel de santé à diverses occasions (par exemple lors d'une consultation, d'un acte de soins, de la délivrance de médicaments, d'un séjour en établissement de soins, de l'installation d'un matériel de soins, etc.), mais n'équivalent pas à une éducation thérapeutique du patient. Il en est de même de l'information sur les traitements, en vue d'une participation du patient à la prise de décision.

## **3. A quels patients l'éducation thérapeutique s'adresse-t-elle ?**

Toute personne ayant une maladie chronique, enfant, adolescent ou adulte, quels que soient le type, le stade et l'évolution de la maladie, peut bénéficier d'une offre d'éducation thérapeutique du patient. Cette offre concerne également l'entourage s'il le souhaite et si le patient souhaite l'impliquer dans la gestion de sa maladie.

## **4. A quel stade de la maladie peut-on formuler une offre d'éducation thérapeutique ?**

L'éducation thérapeutique du patient peut être proposée dès l'annonce du diagnostic de la maladie chronique ou à tout autre moment de la maladie.

Différents types d'offres d'éducation thérapeutique du patient peuvent être proposés au patient pour l'accompagner tout au long de la prise en charge de sa maladie chronique : une offre d'éducation thérapeutique « initiale », une offre d'éducation thérapeutique « de suivi régulier » (ou de « renforcement »), une offre d'éducation thérapeutique « de suivi approfondi » (ou « de reprise »). Ce découpage est schématique par nécessité d'en préciser le contenu. Pour chaque offre d'éducation thérapeutique du patient, la durée et les moyens nécessaires à mettre en œuvre dépendent des besoins éducatifs du patient. L'éducation thérapeutique du patient est une démarche continue qui nécessite des adaptations permanentes liées à l'évolution de la maladie et à l'expérience de sa gestion par le patient lui-même, et à ses propres demandes. C'est pourquoi ces offres, dans leur contenu et leur continuité de l'une à l'autre, doivent rester souples pour répondre aux besoins éducatifs de chaque patient.

## **5. Quels sont les bénéfices de l'éducation thérapeutique du patient ?**

La démarche éducative accorde une place prépondérante au patient en tant qu'acteur de sa santé. L'éducation thérapeutique du patient est un processus continu d'apprentissage et de soutien psychosocial permettant au patient une meilleure gestion de la maladie et de son traitement au quotidien.

L'éducation thérapeutique du patient participe à l'amélioration de la santé du patient (biologique et clinique) et à l'amélioration de sa qualité de vie et de celle de ses proches.

Si les études démontrant l'efficacité de l'éducation thérapeutique du patient sont à ce jour encore peu nombreuses (la littérature disponible étant limitée), l'intérêt de l'éducation thérapeutique du patient intégrée à une stratégie thérapeutique, a été toutefois établie notamment sur :

- **l'asthme** (diminution des épisodes d'asthme nocturne, absentéisme professionnel et scolaire),
- **le diabète de type 1** (impact significatif et durable sur le contrôle métabolique et les complications).

L'éducation thérapeutique du patient a également permis la réduction du nombre d'hospitalisations et de séjours aux urgences, des visites médicales non programmées.

## 6. Quelles sont en pratique les étapes de la démarche d'éducation thérapeutique du patient ?

Le guide méthodologique propose une démarche éducative en **quatre étapes** : le recueil des besoins et des attentes du patient, la définition des compétences à acquérir ou à mobiliser, la planification de séances d'éducation thérapeutique du patient, l'évaluation des progrès du patient et la proposition d'une éducation thérapeutique de suivi.

Il s'agit de:

- I. **Élaborer un diagnostic éducatif**  
Le diagnostic est indispensable à la connaissance du patient, à l'identification de ses besoins et attentes et à la formulation avec lui des compétences à acquérir ou à mobiliser.
- II. **Définir un programme personnalisé** d'éducation thérapeutique du patient.  
Il s'agit de formuler avec le patient **les compétences à acquérir ou à mobiliser** au regard de son projet.
- III. **Planifier et mettre en œuvre les séances** d'éducation thérapeutique du patient **collective et/ou individuelle**  
L'objectif est de proposer, selon les besoins et préférences du patient, une planification des séances d'éducation thérapeutique du patient.  
Cette phase passe par une sélection des contenus des séances, des méthodes et des techniques d'apprentissage. **Elle se concrétise par des séances individuelles (d'une durée de 30 à 45 minutes) ou (le plus souvent) collectives ou en alternance.**  
Les séances collectives d'une durée de 45 minutes chez l'adulte, plus courtes ou avec des pauses chez l'enfant, rassemblent au minimum 3 personnes (au maximum 6 à 8 enfants, 8 à 10 adultes). Elles sont propices au partage d'expériences.
- IV. **Réaliser une évaluation individuelle**  
Elle permet de faire le point avec le patient sur ce qu'il a compris, ce qu'il sait faire, comment il vit au quotidien avec sa maladie, ce qu'il lui reste éventuellement à acquérir afin de lui proposer une nouvelle offre d'éducation thérapeutique du patient qui tienne compte des résultats de cette évaluation et de l'évolution de la maladie.

## 8. Quelles techniques et outils sont utilisés lors de séances d'éducation thérapeutique du patient ?

Les techniques et les outils sont variés :

- techniques de communication centrées sur le patient (écoute active, entretien motivationnel à utiliser en particulier au moment de l'élaboration du diagnostic éducatif, au cours du suivi éducatif et du suivi médical, pour initier un changement chez le patient, soutenir sa motivation au fil du temps) ;
- techniques pédagogiques telles des exposés interactifs, des études de cas, des tables rondes, des simulations à partir de l'analyse d'une situation ou d'un carnet de surveillance, des travaux pratiques, atelier, simulations de gestes et de techniques, des activités sportives, des jeux de rôle, des témoignages documentaires ;
- outils variés, affiches, classeur-imagier, bandes audio ou vidéo, cédéroms, brochures, représentations d'objets de la vie courante, etc.

## 9. Quels sont les acteurs de l'éducation thérapeutique du patient ?

L'ensemble des professionnels de santé selon la liste du Code de la santé publique sont concernés : en particulier médecins, infirmiers, diététiciens, masseur-kinésithérapeutes, pharmaciens, etc.

Les professionnels de santé peuvent être impliqués à divers niveaux :

- **information initiale** du patient sur la possibilité de bénéficier de l'éducation thérapeutique du patient ;
- **réalisation** de l'éducation thérapeutique du patient avec l'accord du patient ;
- **suivi** du patient : gestion de la maladie, maintien des compétences et soutien à la motivation.

L'implication des professionnels dépend de leur formation en éducation thérapeutique du patient, de leur disponibilité et de leur volonté de réaliser des activités d'éducation thérapeutique du patient. Dans le champ de la maladie chronique, le plus souvent la mise en œuvre d'un programme structuré d'éducation thérapeutique du patient nécessite l'intervention de plusieurs professionnels.



Les patients, individuellement ou leurs associations, sont sollicités dans les phases de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes et séances d'éducation thérapeutique du patient.

## 10. Quels sont les principaux critères de qualité en matière d'éducation thérapeutique du patient ?

Pour être de qualité, l'éducation thérapeutique du patient doit :

- être centrée sur le patient, élaborée avec le patient, et impliquant autant que possible les proches et intégrée à sa vie quotidienne ;
- être issue d'une évaluation des besoins et de l'environnement du patient (diagnostic éducatif) ;
- être réalisée par des professionnels de santé formés à la démarche, dans un contexte habituellement multiprofessionnel, interdisciplinaire ;
- faire partie intégrante de la prise en charge de la maladie,
- être scientifiquement fondée (sur des recommandations professionnelles, de la littérature scientifique, des consensus), et enrichie par les retours d'expérience des patients et des proches ;
- être définie en termes d'activités et de contenu, être organisée dans le temps, réalisée par divers moyens éducatifs ;
- être accessible à différents publics et s'adapter au profil éducatif et culturel de chaque patient ;
- faire l'objet d'une évaluation individuelle et du déroulement du programme.

## LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE « STRUCTURATION D'UN PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT DANS LE CHAMP DES MALADIES CHRONIQUES »

### 1. À quoi va servir ce guide ?

Ce guide propose un cadre pragmatique, qui se veut d'une part suffisamment précis pour identifier et réaliser les activités d'éducation thérapeutique du patient, et soutenir le patient, et d'autre part suffisamment souple, pour permettre une adaptation à chaque patient, à chaque maladie, à chaque moment de la prise en charge et à chaque contexte de soins (établissements de santé, réseaux, soins de ville, etc.), dans un souci de proximité avec les patients.

Du fait des limites de la littérature disponible, **ce travail a été centré sur la définition, la description des étapes, le contenu d'un programme d'éducation thérapeutique du patient et son évaluation.**

Ce document représente un cadre général qu'il conviendra de décliner en programmes opérationnels spécifiques par maladie avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés (institutionnels, professionnels de santé et associations de patients).

### 2. À qui s'adresse ce guide ?

- **aux professionnels de santé**, pour leur permettre de mieux comprendre l'éducation thérapeutique du patient afin de pouvoir proposer aux patients une démarche structurée et personnalisée, et de s'engager eux-mêmes s'ils le souhaitent dans sa mise en œuvre ;
- **aux sociétés savantes et organisations professionnelles, médicales et paramédicales**, pour les aider à définir, avec les patients et leurs représentants, le contenu et les modalités de mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient pour une ou plusieurs pathologies ;
- **aux patients et leurs associations** pour qu'elles participent à la conception des programmes d'éducation thérapeutique du patient, à leur mise en œuvre (participation à l'animation de séances en complémentarité avec un professionnel de santé) et à leur évaluation.

### 3. Que contient ce guide ?

Le guide méthodologique comporte trois parties :

- la première partie présente à l'ensemble des professionnels de santé, aux patients et aux associations **ce que recouvre l'éducation thérapeutique du patient, qui elle concerne, par qui et où elle peut être réalisée, ses étapes de planification et sa coordination.**
- la seconde décrit le contenu de chacune des **étapes et la mise en œuvre d'un programme personnalisé** d'éducation thérapeutique du patient.
- la troisième partie précise **comment élaborer de manière rigoureuse un programme structuré spécifique d'une maladie chronique et l'évaluer pour l'améliorer.**

## Annexe 9 : Proposition d'une formation en santé environnementale au titre du DPC



Organisme	Titre	Description
1251 MF MEDIC FORMATION	Santé environnementale	<b>Action :</b> Formation continue Evaluation des pratiques professionnelles <b>Type :</b> Mono professionnelle <b>Format :</b> Présentiel <b>Participants max :</b> 21
<b>Référence Agence DPC de l'action de DPC :</b> 12511700051		<b>Concepteur :</b> Madame JOSSE Elisabeth <b>Coût :</b> 750 €
<b>Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) :</b> Sage-Femme Sage-Femme		<b>Mode(s) d'exercice des participants :</b> Libéral Salariés en centres de santé conventionnés Autres salariés (y compris hospitaliers)
<b>Objectif / résumé de l'action :</b> Comprendre les principaux concepts de la santé environnementale. Connaître divers agents (physiques et chimiques) et leurs impacts sanitaires et environnementaux. Connaître les moyens permettant de limiter les expositions aux principaux agents pathogènes dans l'environnement Savoir donner une information claire et documentée scientifiquement sur tous ces éléments aux parents		
<b>Pré-requis :</b> Aucun		
<b>Orientation(s) :</b> - Risques sanitaires liés à l'environnement - Education pour la santé		
<b>Méthode(s) :</b> - Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)		

Annexe 10 : Bilan des actions mises en place en Ile-de-France

Organisme	Type d'action	action	Lieu	Public concerné	Financement
APPA	Sensibilisation	Rencontre avec des professionnels de santé	Ile-de-France	Médecin prescripteurs	PRSE 3 - 2018
APPA	Sensibilisation	Présentations réalisées lors d'évènements (colloques, assises, etc)	Ile-de-France	Professionnels de santé	PRSE 3 - 2018
APPA	Formation	Projet FEES	Ile-de-France	Professionnels de santé : périnatalité	PRSE 3 - 2018
CHU Melun	Sensibilisation	Colloque SQAIE	Ile-de-France	Professionnels de santé	PRSE 3 - 2018
CHU Melun	Formation	Formation initiale infirmier	Ecoles partenaires	Infirmier en formation	PRSE 3 - 2018
CHU Melun	Formation	Formation sur catalogue	Ile-de-France	Professionnels de santé	PRSE 3 - 2018
CHU Melun	Formation	Formation QAI pour le service d'ETP ASTHME avec la remise d'outils pour les ateliers	Sud Ile-de-France	Service d'ETP ASTHME	PRSE 3 - 2018
WECF	Formation	Formation avec la remise d'outils pour les ateliers	Ecole de l'Asthme Trousseau Et Robert-Debré	Service d'ETP ASTHME	PRSE 3 - 2018
ARS	Formation	Formation QAI pour les services d'ETP ASTHME	Ile-de-France	Services d'ETP ASTHME	PRSE 3 - 2018

Annexe 11 : Analyse des besoins de formation en QAI des professionnels de santé

Professionnel	Besoins	Réponse aux besoins
Services d'ETP ASTHME  Sages-femmes libérales  Services de maternité	Mise en place d'ateliers pour les patients, outils d'animation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation à la QAI</li> <li>• Formations à l'animation et remise d'outils pour l'animation d'ateliers</li> <li>• Il est possible de se rapprocher de l'ADEME pour l'emprunt d'outils pour les ateliers (outils et guide de l'animateur)</li> <li>• Malette « Justin peu d'air » disponible en prêt par la Mutualité Française, cependant c'est un outil conséquent qui nécessite la formation des utilisateurs. De plus, il est difficile à obtenir car n'est plus édité.</li> <li>• Il est possible d'envisager l'achat d'un ou de plusieurs plateaux de jeux « Dépollu'air » par l'ARS qui serait mis à disposition des services d'ETP ASTHME ou d'autres professionnels de santé</li> </ul>
Pneumologues, Allergologues, Pédiatres	Acquérir des connaissances et Outils de diagnostic et de recommandations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation à la QAI</li> <li>• Outils de recommandations</li> <li>• Outils de diagnostic et de prescription</li> </ul>
Médecins généralistes	Acquérir des connaissances et Outils de diagnostic et de recommandations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation à la QAI</li> <li>• Outils de recommandations</li> <li>• Outils de diagnostic et de prescription</li> </ul>
Infirmiers et aides-soignants	Acquérir des connaissances et Outils de recommandations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation</li> <li>• Outils de recommandations</li> </ul>
Pharmaciens	Acquérir des connaissances et Outils de recommandations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation</li> <li>• Outils de recommandations</li> </ul>

Annexe 12 : Calendrier d'activité du stagiaire

Dates	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	vendredi
27 août – 2 septembre	<b>Point stage avec Pascale GIRY et Julie JAN, référents professionnels</b>			Point d'info cellule EI	
3 – 9 septembre		Entretiens téléphoniques : CrIF ORS CHU de Melun Infirmier en SE  <b>Point stage Julie JAN, référent professionnel</b>	Entretien téléphonique : ARS Grand-EST	Entretien téléphonique : APPA  Entretien avec le D. DUCOS, Médecin conseil ARS	Entretien téléphonique : ARS DD 93
10 – 16 septembre	Présence à la formation QAI de l'ARS, pour ETP  Réunion de département  <b>Point stage Julie JAN, référent professionnel</b>	Entretiens téléphoniques : APPA MUFIF	Entretiens téléphoniques : ARS Bretagne ARS IDF pour Promosanté ARS DD 78	Entretien téléphonique : ARS Occitanie	Entretien téléphonique : Capt'air Bretagne
17 – 23 septembre	Entretiens téléphoniques : DGS ARS Centre-Val de Loire	Entretiens téléphoniques : SPSE (Paris) ARS Bourgogne-Franche-Comté  <b>Point stage Julie JAN, référent professionnel</b>	Présence à la signature de l'accord de partenariat d' « Airducation »  Participation au forum outils « pédagogie et qualité de l'air »	Présence au second comité de pilotage du réseau de CEI  Entretien téléphonique avec l'Ordre des médecins	
24 – 30 septembre	Point avec Adeline Floch-Barneaud, Responsable de la formation IES  Entretien téléphonique : WECF	<b>Point stage Julie JAN, référent professionnel</b>			<b>Point stage Olivier BLANCHARD, référent pédagogique</b>

1 – 7 octobre	Entretien téléphonique : WECF  <b>Point stage Julie JAN, réfèrent professionnel</b>		Entretien téléphonique : ARS Nouvelle Aquitaine		Entretien téléphonique : ARS Hauts-de-France
8 – 14 octobre	Réunion de département SE  <b>Point stage Julie JAN, réfèrent professionnel</b>	Présence aux Assises de la qualité de l'air	Présence aux Assises de la qualité de l'air		
15 – 23 octobre	Présence à la réunion du comité de pilotage du PRSE3		<b>Point stage Julie JAN, réfèrent professionnel</b>		
22 – 28 octobre	Réunion de département SE	<b>Point stage Julie JAN, réfèrent professionnel</b>		Entretien avec le D. DUCOS, Médecin conseil ARS-ETP	<b>Retour sur rapport de stage, Pascale GIRY, réfèrent professionnel</b>
29 octobre – 4 novembre		<b>Point stage Julie JAN, réfèrent professionnel</b>	<b>Retour sur rapport de stage, Olivier BLANCHARD, réfèrent pédagogique</b>	ARS fermée	ARS fermée

**Ingénieur d'études sanitaires**  
Promotion 2018

**Amélioration de la qualité de l'air intérieur  
en Ile-de-France**  
**« Informer et sensibiliser les professionnels de  
santé à la qualité de l'air intérieur »**

**Résumé :**

En France, le coût annuel de la mauvaise qualité de l'air intérieur est estimé entre 10 et 40 milliards d'euros, dont 1 milliard pour le remboursement des médicaments anti-asthmatiques.

La qualité de l'air intérieur fait donc l'objet d'une vigilance particulière notamment par l'adoption d'un plan d'action sur la qualité de l'air intérieur en 2013, qui est décliné au sein des plans régionaux de santé environnement.

Afin d'accroître la maîtrise des facteurs environnementaux agissant sur l'asthme et les allergies, le 3<sup>ème</sup> plan régional de santé environnement d'Ile-de-France prévoit la formation des professionnels de santé à la qualité de l'air intérieur (sous action 4.3-3).

Les recherches bibliographiques ainsi que la réalisation d'entretiens ont permis de faire un bilan des actions de formation des professionnels de santé pouvant être proposées en Ile-de-France et d'analyser les besoins spécifiques des professionnels de santé concernant la formation à la qualité de l'air intérieur.

Suite à cette analyse, la proposition d'une stratégie de formation composée de 15 actions pour former les professionnels de santé d'Ile-de-France à la qualité de l'air intérieur apparaît comme étant la solution la plus adaptée. Ces actions sont réparties dans trois thèmes : la sensibilisation, la formation et la création d'outils.

Une des actions de cette stratégie de formation repose sur la mise en place d'une communication autour de contenus en e-learning pour l'autoformation des professionnels de santé via les plateformes « Airducation » et « Promosanté ».

**Mots clés :**

Qualité de l'air intérieur, professionnel de santé, formation, sensibilisation, information, formation en ligne, santé environnementale, Airducation, Promosanté, e-learning, autoformation, conseiller en environnement intérieur